SUBARU Forester 98
329$* mois /24 mois
*24 mois, versement initial de 2950 $ ou échange equivalent. Taxes, transport et préparation en sus. 20 000 km par année.
2585628
À VOIR CHEZ John SCOTTI SUBARU
4305, boul. Métropolitain, Est / (514) 725-9394

La Turquie à la croisée des chemins

Jooneed Khan

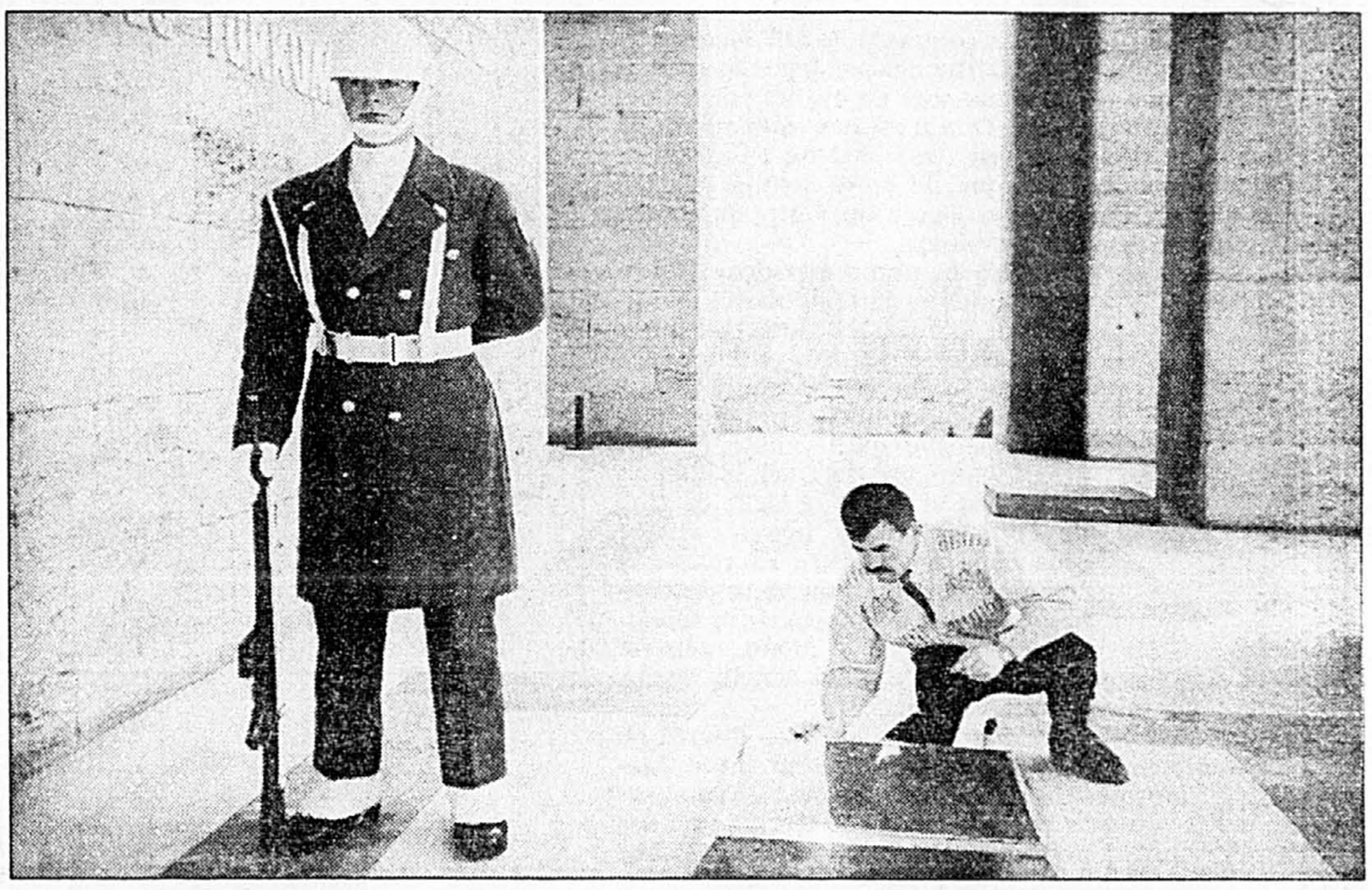

À l'entrée du mausolée d'Ataturk, à Ankara, un petit soldat, grotesquement gratifié dans son uniforme, attend qu'un employé civil ait poli son piédestal.

Îlot abandonné par le repli mutuel post-Guerre froide de l'Occident et de l'Orient ?

Ou point d'impact de nouvelles collisions tectoniques, culturelles et idéologiques, de la mondialisation ?

La Turquie, qui a toujours eu vocation de pont entre des mondes différents, se trouve plus que jamais à la croisée des chemins.

Au 3e siècle avant l'ère chrétienne, son territoire abritait déjà le royaume du Pont, de Mithridate. Du 15e au 19e siècles, elle était la Sublime-Porte, au coeur de l'islamique Empire ottoman.

Mais depuis la fin de la Guerre froide, le Pont est soudain coupé de ses rives en fuite, et la Porte, refermée du côté de l'Europe, reste entrebaillée sur le monde islamique ; beaucoup au sein de l'élite turque voudraient plutôt l'ouvrir toute grande sur l'Asie centrale et le rêve pantouranien (unité des peuples turcophones).

Car coup sur coup, la Turquie s'est retrouvée, à la mi-décembre, au banc des accusés au Sommet des pays islamiques à Téhéran et, associée depuis 1963 et candidate depuis 1987, elle s'est vue claquer la porte au nez par l'Union européenne au Luxembourg.

Mortifiées et traumatisées, les castes régnantes à Ankara, Izmir, et Istanbul dénoncent l'ingratitude de l'Europe qui s'est rebâtie après la Deuxième Guerre mondiale grâce au *cheap labour* turc, et qui s'est servie de la Turquie pour se protéger de l'ex-URSS.

Ces élites accélèrent la fuite en avant en direction des États-Unis, de la Russie et... d'Israël, renforçant avec l'État juif une coopération militaire et stratégique qui a pourtant valu à Ankara le camouflet de Téhéran.

Avec le voisin grec, ennemi séculaire et néanmoins allié de l'OTAN qui a joué un rôle clé pour lui barrer l'accès à l'Europe, les relations se détériorent : expulsions croisées de diplomates accusés d'espionnage, impasse sur Chypre, et sur les îles de la mer Égée, zone pétrolifère.

Ankara a aussi multiplié les opérations militaires dans le nord de l'Irak et durci le ton contre la Syrie, deux voisins musulmans mais arabes qu'il accuse de soutenir le PKK « terroriste » dans la lutte armée des Kurdes du sud-est anatolien - autre motif de l'affront de Téhéran.

La vie dure aux dissidents

À l'intérieur, le pouvoir turc reste tout aussi intraitable, malgré les sévères critiques de l'UE sur les violations des droits de l'Homme, y compris la torture, le déficit démocratique et le non respect des minorités culturelles, les Kurdes surtout.

Arcboutée sur le kémalisme pur et dur, les castes dirigeantes, au sein desquelles les militaires ont préséance sur les politiciens et les gens d'affaires, tous au demeurant « occidentalisés » et « modernes », n'entendent rien changer à leur manière forte de gérer la mosaïque turque : chasse aux islamistes et interdiction du parti Refah, répression des manifestations, incarcération des dissidents, voire des journalistes, et dislocation de la société kurde par la guerre, les déplacements massifs, et les projets de grands barrages sur le Tigre et l'Euphrate, ce qui aggrave aussi le contentieux avec l'Irak et la Syrie.

À dire vrai, la contestation de l'Ordre kémaliste s'organise et s'étend au sein même des élites turques, contestation repartie en force à la faveur de la sommation de l'UE à la Turquie.

Ainsi, Husamettin Tchindorouk, le chef de l'un des trois partis de la coalition gouvernementale, a réclamé après Luxembourg un « traitement de choc pour améliorer la démocratie, avant même de s'attaquer à l'économie ».

Juge en chef de la Cour constitutionnelle qui vient d'interdire le Refah pro-islamiste, Yekta Gungueur Oeuzden a servi un choc de son cru en déclarant que la Turquie n'était « pas complètement un État de droit » et que le pouvoir judiciaire n'y était « pas tout à fait indépendant ».

Le travail des enfants

L'hypothèque antidémocratique : le tout-puissant MGK ou Conseil national de sécurité, où dominent les forces armées, de sécurité et de renseignements, et qui exerce le vrai pouvoir en Turquie.

Le double fiasco de Téhéran et de Luxembourg fut examiné au sein du MGK avant d'être débattu au Parlement. « Le gouvernement est-il en détention militaire ? », demandait le journal *Yenichafak*.

La Confédération syndicale Turk-Ich a publié une étude indiquant que 13,5 millions d'enfants âgés de 6 à 15 ans sont obligés de travailler, et que 2,5 millions ne vont pas à l'école. *Yenichafak* écrit que 100 000 enfants sans abri vont passer l'hiver dans la rue cette année en Turquie.

Turk-Ich a menacé d'occuper la rue si le gouvernement Yilmaz ne mettait pas fin à la privatisation « qui joue avec l'avenir de nos enfants et brade la mère patrie » — ce que le DSP social-démocrate du vice-premier ministre Bulent Edjevit a semblé approuver.

Plus radicale, la centrale DISK a organisé une marche d'Istanbul à Ankara « contre la mentalité politique en Turquie » et pour « les droits syndicaux, la démocratie et les libertés », avec l'appui de plusieurs groupes et partis, dont le CHP républicain et même le HADEP démocrate et pro-kurde.

À Izmir, où le militantisme des démocrates profite peut-être de la forte présence de touristes, l'Association des droits de l'homme (IHD) organise colloques et manifestations.

« Une idée n'est rien si on ne peut l'exprimer ou la diffuser. Or, des centaines de citoyens sont en prison pour leurs idées sur les problèmes du pays. Le concept d'État constitutionnel n'existe pas en Turquie », déclarait le musicien Chanar Yourdatapan, lors d'un de ces colloques à la mi-décembre.

La semaine précédente, l'IHD y avait organisé une manifestation, Place Konak. « Cinquante ans après la Déclaration universelle des droits humains, les étudiants réclamant une Turquie démocratique sont en prison, alors que les gangsters sont libres », déplorait Erdjan Demir, président de l'IHD-Izmir.

La femme turque

À l'Université d'Ankara, le Centre d'études de femmes oeuvre à promouvoir un ordre du jour politique pour les Turques visant l'élimination du sexisme dans les lois, la parité salariale, la pleine participation politique (l'Assemblée nationale de 550 élus ne compte que 13 femmes), et le tissage de liens entre zones urbaines et rurales, entre Turques et Kurdes.

Et les étudiants d'université, soutenus eux aussi par des partis politiques et des mouvements sociaux, manifestaient massivement Place Kizilay, à Ankara, à l'appui de huit des leurs condamnés à 96 années de prison pour avoir déployé en 1996 une bannière au Parlement réclamant la gratuité scolaire.

Ils étaient brutalement dispersés à coups de grenades lacrymogènes et de matraques, plusieurs d'entre eux arrêtés, et leurs camarades venus du reste du pays refoulés aux portes de la capitale.

Plusieurs, dont Tchindorouk, affirment qu'interdire le Refah pro-islamiste serait « antidémocratique » ; personne n'ose cependant épouser publiquement le combat des Kurdes, tabou suprême de la Turquie unitaire de Mustapha Kemal. Une demande d'interview avec la députée kurde Leyla Zana, emprisonnée à Ankara, fut poliment refusée.

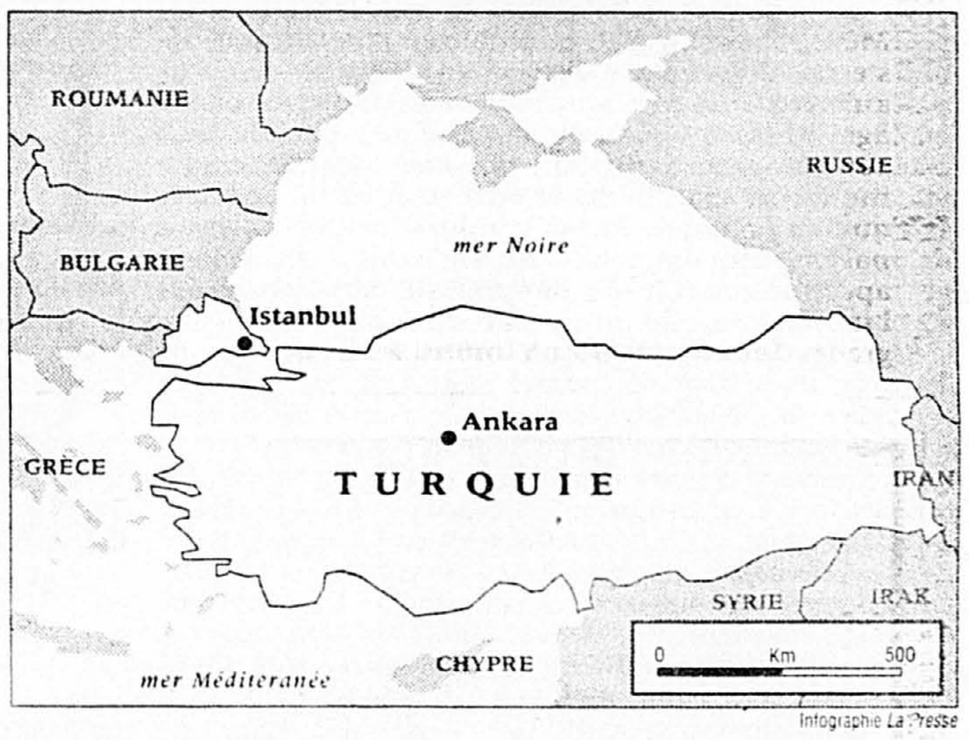

Infographie *La Presse*

Les milieux d'affaires kémalistes, très puissants dans l'ouest du pays, se montrent, eux, moins susceptibles sur Luxembourg que les politiques et les militaires : réalistes quant aux difficultés de la Turquie à s'ajuster aux normes socio-économiques européennes, ils veulent surtout ménager l'Union douanière acquise avec l'UE, et ils misent sur la guerre, le pétrole, et les grands barrages pour venir à bout de la résistance kurde dans le sud-est.

Muharrem Kayhan, président du TUSIAD qui regroupe ces milieux d'affaires, déclarait toutefois au journal *Yeniyuzyil* : « Ankara ne répond plus aux attentes de la nation, la société turque a besoin de nouveaux rêves ».

Même la mafia étend ses tentacules. Le procès Topal, roi des casinos turcs tué en 1996, est censé révéler les liens entre la mafia et l'État, mais il avance à pas de tortue.

Idem pour le scandale Sousourlouk, dont un analyste a écrit qu'il cache 50 années de liens occultes entre les gangs, l'État et les forces de l'ordre, liens qui ont accouché entre autres, dit-il, des coups d'État de 1960, 1971 et 1980, et de la guerre contre les Kurdes.

C'est en fait jusque dans son identité profonde que la Turquie kémaliste se trouve remise en question : en rejetant l'islam ottoman comme fondement de la Turquie moderne, Ataturk a aussi abandonné le ciment entre les diverses ethnies héritées de l'empire ; en imposant le nationalisme turc, il a éveillé les autres nationalismes, le kurde en premier.

L'islamisme du Refah, s'il s'érige en défi au kémalisme, arrive par contre en sauveur apte à atténuer l'ethnicisme turc et à satisfaire les autres peuples de la mosaïque dans un cadre plus souple et égalitaire. « C'est un islamisme modéré et moderniste mais que les kémalistes cherchent à pousser au radicalisme », dit Mohammad al-Adil, de l'Agence de presse islamique à Istanbul.

Pour comble de malheur, l'Iran khomeiniste s'est qualifié pour la Coupe du monde de football 1998 en France, alors que la Turquie kémaliste en était éliminée.

La Turquie est à la croisée des chemins. Et peut être à la veille d'élections anticipées.

DEMAIN :La complaintes des Turcs mal-aimés

Mustapha Kemal, le père des Turcs

Ayant invité la planète à voter pour les 100 personnalités les plus influentes du 20e siècle, le magazine *Time* a été plongé dans l'embarras le mois dernier quand le nom d'Ataturk s'est mis à dominer toutes les catégories, surclassant entre autres Einstein, Churchill et Bob Dylan.

Il s'agissait de toute évidence d'une manipulation orchestrée, et *Time* a vite annoncé que le vote serait purement consultatif.

Ataturk fut l'objet de sarcasmes sur le Usenet, mais le général Mustapha Kemal Pacha reste le « père des Turcs » pour avoir arraché par les armes à l'Empire ottoman éclaté au bout de la Première Guerre mondiale une patrie pour les Turcs, tournée vers l'Occident, le progrès et la modernité.

Vieux tropisme que l'orientation à l'ouest de ce peuple ouralo-altaïque à la fois pastoral, guerrier et bâtisseur d'empire venu sur les traces de ses frères Geuks et Seldjouks s'installer dans l'ancienne Asie mineure au XIe siècle en s'affrontant à Byzance.

Déja islamisés, les Turcs ottomans (descendants d'Osman, un chef légendaire) écartaient les Seldjouks, prenaient Constantinople (Istanbul) en 1453, et érigeaient un empire multi-national allant de Vienne à l'Arabie, de la Crimée au Maghreb. Avec le Traité de Sèvres en 1920, les Turcs avaient tout perdu, et l'empire et leur base en Anatolie, divisée entre Arméniens, Grecs et Kurdes, et occupée par les vainqueurs (Grande-Bretagne, France, Italie).

Mais le général Mustapha Kemal, alors âgé de 37 ans, rejetait la capitulation de 1918 ; l'année suivante, il lançait la guerre de libération, avec Ankara comme siège d'un Parlement, en proclamant « la mort de l'Empire ottoman » et en appelant les Turcs à « fonder un nouvel État basé sur la souveraineté nationale ».

Défaits, les Arméniens furent massacrés, ou massivement déportés. Les Grecs étaient ensuite expulsés. Italiens, Français et Anglais se retirèrent. En 1923, le Traité de Lausanne enterra Sèvres et le rêve d'un État kurde, et reconnut l'indépendance complète du premier État-nation turc de l'histoire, d'où le surnom « Ataturk » de Mustapha Kemal.

Brillant stratège et farouche combattant qui souleva l'admiration des nationalistes d'Asie et du Proche-Orient, ce fils d'un couple modeste de Salonique était un dictateur qui vécut jusqu'en 1938, abolissant le sultanat et le califat, proclamant la République, et réinventant la Turquie avec des institutions laïques, un code juridique inspiré de la Suisse, la mode vestimentaire européenne, l'alphabet latin et l'émancipation de la femme dotée du droit de vote dès 1934.

La Constitution de 1924 visant à instaurer une démocratie était amendée en 1928 pour couper tous les liens entre la religion et l'État ; et en 1937 furent introduits les six principes de base du kémalisme : républicanisme, nationalisme, populisme, étatisme, laïcisme et réformisme.

Ataturk mourut en 1938, laissant les rênes du pouvoir à son vieux compagnon de lutte, Ismet Inonu. Son corps repose dans un immense mausolée doublé d'un musée surplombant Ankara, Anitkebir, devenu un lieu de pèlerinage.

Rares sont les pays qui vouent encore à un chef disparu semblable culte de la personnalité. La mystique kémaliste est telle que dans le musée d'Anitkebir, parmi ses voitures et ses objets familiers, sont exposées des photos de nuages épousant le profil d'Ataturk !

Son oeuvre persiste dans la structure de l'État turc, jalousement protégé par les kémalistes purs et durs, l'armée en premier lieu, toute-puissante au sein du MGK ou Conseil de sécurité nationale, le vrai lieu du pouvoir dans le pays.

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le calvaire de Johnson

Malmené par la crise du verglas, le chef libéral Daniel Johnson accueillera l'analyse de Pierre Drouilly, que nous publions dans la page de droite, comme un rayon de soleil capable de faire fondre la plus épaisse des couches de glace.

En répartissant les indécis comme il l'a fait avec succès lors du référendum, le spécialiste des sondages en arrive à la conclusion que les libéraux sont en avance sur les péquistes, 42 % contre 39 %. Cela n'est pas assez pour que les libéraux puissent remporter les élections, en raison de la concentration géographique de leurs appuis. Mais il suffirait d'une glissade assez légère du PQ pour qu'une victoire libérale devienne possible.

Alain Dubuc

Voilà le grand paradoxe. Comment concilier l'impopularité persistante de Daniel Johnson, mal aimé, si peu efficace pendant cette tempête de pluie verglaçante, contesté jusque dans son caucus cette semaine, avec la perspective qu'il puisse devenir premier ministre du Québec d'ici un an ? Il est vrai que la tâche de chef de l'opposition est ingrate, encore plus dans un moment exceptionnel comme celui que l'on vient de connaître, où les exigences de la solidarité rangent tout le monde derrière ceux qui doivent gérer la crise. Pour un certain temps, l'urgence d'agir passe avant les débats.

Pour Daniel Johnson, c'était l'impasse. Trop discret, on allait lui reprocher son absence ; trop présent, on le taxerait d'opportunisme. Un dilemme amplifié, il faut l'admettre, par le fait que M. Johnson est la tête de turc des médias. Personne, à notre connaissance, ne s'est offusqué de la discrétion de Jean Charest ou de Preston Manning.

Ce qui étonne, toutefois, c'est la maladresse avec laquelle M. Johnson a géré ce problème pourtant prévisible. La crise du verglas a ainsi été un révélateur de ses limites. Sa conférence de presse-bilan a été perçue comme un éloge à Lucien Bouchard, un geste peut-être touchant mais quand même malhabile, qui nous rappelle encore une fois son incapacité à livrer un message clair, un talent essentiel en politique. Et ses critiques, molles, à l'égard du gouvernement ont montré qu'il n'a pas réussi à changer de vitesse quand le rôle de l'opposition redevenait nécessaire.

Mais fondamentalement, un autre facteur peut expliquer la discrétion de Daniel Johnson. La présence constante de Lucien Bouchard aurait forcé à une comparaison à laquelle le chef libéral ne peut pas résister.

M. Bouchard a certes des défauts — il est autocrate, intolérant face à la critique et impétueux — mais il a aussi un grand talent, celui de canaliser les énergies en période de crise, de trouver les mots justes. Sans compter sa capacité de gérer une situation exceptionnelle. Un talent qui lui a également permis, depuis deux ans, d'imposer au Québec des virages difficiles et nécessaires. Jean Chrétien, sur un autre mode, moins charismatique, est sorti lui aussi grandi de cette crise.

L'atout de Daniel Johnson, le seul, c'est l'option de ses adversaires, qui lui permet de compter sur un public captif. Ici comme ailleurs, ce ne sont pas les partis d'opposition qui remportent les élections, ce sont les partis de gouvernement qui les perdent. Les libéraux de Daniel Johnson poussent à l'absurde cette culture du pis-aller.

Daniel Johnson est le chef du PLQ parce qu'il n'y a personne d'autre, notamment en raison de sa stratégie de la terre brûlée qui l'a portée à sa tête. Et il risque aussi de remporter les prochaines élections par défaut. Il suffirait que Lucien Bouchard abandonne son projet de référendum pour assurer un balayage péquiste.

À chaque fois que Lucien Bouchard tenait ses conférences de presse à l'heure du souper, pendant la crise, il suffisait de se demander : « Et si Daniel Johnson avait été premier ministre ? » La question est assassine.

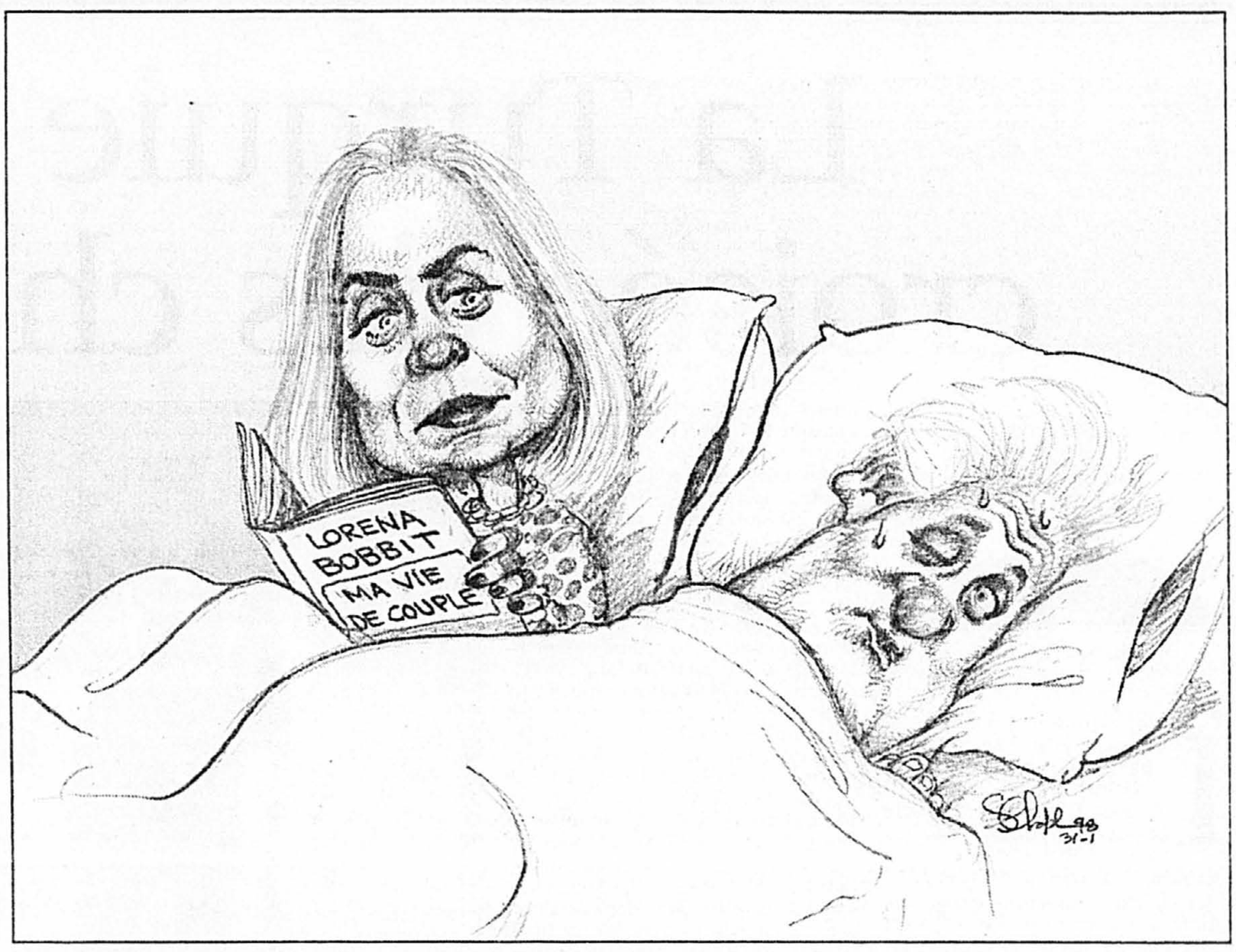

DROITS RÉSERVÉS

L'Amérique et ses démons

L'Amérique et ses démons

En plus d'offrir au public un feuilleton fascinant, brassant les grands thèmes qui fondent les tragédies humaines — pouvoir, sexe, trahison —, le scandale qui secoue la Maison-Blanche est aussi un révélateur des paradoxes de la société américaine.

Agnès Gruda

Depuis plus d'une semaine, les plus sérieux parmi les médias américains participent à la plus vaste entreprise de désacralisation de la présidence des États-Unis. Pas une journée sans qu'un nouveau détail scabreux ne s'étale en manchette du *Washington Post*, quotidien on ne peut plus respectable qui a accordé la plus large couverture à « l'affaire Lewinsky ».

On aurait pu s'attendre à ce que cette accumulation de faits plus grotesques les uns que les autres fasse plonger la cote de popularité de Bill Clinton dans les abysses. Surprise : les sondages indiquent plutôt que près de trois Américains sur quatre approuvent la manière dont Bill Clinton accomplit ses tâches présidentielles. C'est un niveau d'appui sans précédent.

Mais attention : on peut apprécier les qualités professionnelles de Clinton sans lui prêter de grandes qualités morales. Selon les sondages, autant les Américains aiment Clinton-le-président, autant ils sont critiques à l'égard de Clinton-l'homme.

Autrement dit, alors que le Tout-Washington fouille avec délectation et acharnement dans les dessous présidentiels, la société réelle, elle, s'en fiche éperdûment. À tout le moins, elle ne voit pas dans la carrière sentimentale du président de raisons pouvant justifier la destruction de sa carrière publique.

Cette dissociation entre les sphères privée et publique est doublée d'un autre hiatus : celui qui sépare la bulle washingtonienne de l'ensemble de la société. Avec ses vices et ses frasques, Bill Clinton est somme toute plus près de ses électeurs que la classe politique qui s'agite à coups de discours moralisateurs.

Ce qui frappe particulièrement dans la popularité du président, c'est sa cote auprès de l'électorat féminin. Le *gender gap* — fossé politique séparant les deux sexes — ne se dément pas. Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à soutenir Bill Clinton que les hommes. Ces écarts de conduite n'y changent rien.

Pourtant, elles sont nombreuses à déceler dans la sexualité frénétique de Bill Clinton des signes de misogynie. Sauf que cela ne les empêche pas de constater que parallèlement à son appétit pour les *bimbos* (ou pitounes), dans sa vie professionnelle, Bill Clinton a toujours donné de la place à des femmes fortes et compétentes.

« Les femmes trouvent ce scandale ridicule, les hommes sont anti-Clinton », affirme une sociologue citée par un quotidien. Les femmes sont satisfaites des politiques sociales de Clinton, poursuit le journal, et préfèrent balayer ses turpitudes sexuelles sous le tapis. D'autres analystes se demandent si l'électorat féminin ne succombe pas collectivement au charisme sexuel de Clinton. Ou si la majorité des femmes ne seraient pas enclines à penser que la morale de Clinton n'est pas pire que celle de bien des hommes de leur entourage.

On pourrait s'amuser longtemps à spéculer ainsi. En se demandant, par exemple, si les hommes qui pourfendent le président ne le font pas dans l'espoir de faire taire leurs propres démons. Ou si, tout compte fait, toute cette histoire ne serait pas un miroir dans lequel les Américains se projettent pour mieux s'exorciser.

Ce qui est sûr, c'est qu'en prenant ses distances devant le mauvais roman qui se joue dans la capitale, la majorité votante et silencieuse donne de rassurants signes de santé.

LA PRESSE ET VOUS

Nos finances personnelles

Cinquante-cinq pour cent des Québécois se déclarent fort préoccupés par leur avenir financier. Plus de la moitié d'entre eux sont même inquiets face à leurs finances personnelles. Par contre, 41 % des Québécois estiment que leur situation financière s'est améliorée au cours des cinq dernières années.

Ce sont là quelques-unes des nombreuses données contenues dans le sondage scientifique CROP-*La Presse*, publiées l'automne dernier sous la signature de notre chroniqueur financier Michel Girard.

Il ne faut pas se le cacher à soi-même : après notre état de santé et la qualité de notre vie personnelle, familiale et amoureuse, notre condition économique et financière individuelle nous préoccupe grandement. On entend souvent cette maxime populaire : « L'argent ne fait pas le bonheur, mais ça aide... »

Les résultats de ce vaste sondage effectué auprès de 1 000 Québécois ont inspiré à *La Presse* diverses initiatives.

Ainsi, depuis septembre dernier, sous le titre « Vivre selon ses moyens », nous vous présentons à tous les mois, en collaboration avec Option consommateurs, autrefois connue sous le nom de ACEF-Centre, le budget détaillé de deux familles représentatives de la société québécoise.

Aujourd'hui même, en page Actualités (A 21), vous trouverez le reportage de notre journaliste Danielle Bonneau sur le budget de la famille de Nathalie et André. Et dans notre édition de demain, celui de la famille de Micheline et Christian. Il en sera de même, chaque mois, jusqu'en août prochain. Vous pouvez aussi réagir et formuler vos questions et commentaires sur leur façon de gérer leurs finances en laissant un message détaillé au (514) 350-4923. Vous pouvez acheminer votre missive par télécopieur au (514) 285-4809 ou encore nous écrire à l'adresse électronique suivante : general@lapresse.ca

Depuis la publication de ces budgets familiaux, nombreux sont les lectrices et lecteurs qui ont commencé à faire leur propre budget ou qui comparent leurs propres prévisions et dépenses budgétaires avec celles de nos deux familles, qui collaborent de façon exceptionnelle à cet audacieux projet d'information. Nous les remercions sincèrement, de même que les responsables d'Option consommateurs qui collaborent étroitement à ce beau projet d'information et de sensibilisation.

À la lumière de l'intérêt majeur manifesté par nos abonnés et lecteurs occasionnels pour leurs finances personnelles, un autre projet d'envergure a été mis sur pied, qui verra sa réalisation à compter de mardi prochain, le 3 février, et qui se poursuivra jusqu'au 4 mars inclusivement.

Il s'agit de la publication de dix (10) fascicules de 12 pages chacun, format Télé+, qui seront encartés, gratuitement, dans votre édition de *La Presse*.

Vous trouverez d'ailleurs dans cette édition-ci une chemise de couleur verte portant le titre « CONFIDENTIEL » qui vous permettra d'accumuler et de conserver les dix fascicules.

Tous les textes de ces fascicules ont été rédigés par notre chroniqueur financier Michel Girard, journaliste à *La Presse* depuis 20 ans, dont 15 ans comme chroniqueur financier. C'est un vulgarisateur reconnu. Tous les articles ont été scrupuleusement relus et vérifiés par souci d'exactitude et de rigueur. Ce sont des documents fiables qui pourront vous guider dans vos propres recherches financières.

Voici la liste des sujets et les dates de publication de ces cahiers tout à fait spéciaux et exclusifs à *La Presse* sur « Vos finances personnelles » :

Mardi, 3 février : « Prenez votre budget en main »

Mercredi, 4 février : « Est-ce le temps d'acheter ? »

Mardi, 10 février : « Quel REER vous convient le mieux ? »

Mercredi, 11 février : « À qui confier ses propres affaires ? »

Mardi, 17 février : « Dans quel fonds investir ? »

Mercredi, 18 février : « Des placements sans risques et payants »

Mardi, 24 février : « Comment jouer intelligemment à la Bourse ? »

Mercredi, 25 février : « Êtes-vous trop ou pas assez assuré ? »

Mardi, 3 mars : « Comment réduire votre charge fiscale ? »

Mercredi, 4 mars : « Qui héritera de vos biens ? »

Nous avons choisi des sujets d'intérêt général, à la portée de tous, correspondant aux plus grandes préoccupations des Québécois.

Cette série de fascicules, complètement réalisés par le Service de l'Information, se veut une collection. Mais ces fascicules ne seront pas disponibles autrement qu'en se procurant *La Presse*. C'est important de le souligner, surtout aux lecteurs occasionnels qui rateraient l'une ou l'autre de nos éditions.

La série « Vos finances personnelles » est la seconde collection à être publiée dans *La Presse*. Il y a un an, rappelez-vous, notre quotidien avait encarté une série de six mappemondes, six samedis d'affilée, du 15 février au 22 mars 1997. Cette initiative avait fait « un malheur », pour employer une expression populaire. Les demandes avaient afflué par milliers pour obtenir des exemplaires supplémentaires de ces mappemondes. Cette fois-ci, comme la dernière fois, c'est seulement dans *La Presse* que vous trouverez la collection « Vos finances personnelles ».

Bonne lecture ! Vos commentaires sont les bienvenus !

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Les effets politiques de la crise

Lysiane GAGNON

Pendant toute la crise du verglas, les citoyens ont eu congé de politique. Envolés, les problèmes constitutionnels. Finis, les affrontements entre péquistes et libéraux. Disparues, les barrières traditionnelles entre anglophones et francophones...

La crise terminée, on revient à la case départ, avec des rumeurs d'élections pour le printemps. Les péquistes espèrent évidemment tirer profit de la performance du premier ministre Bouchard pendant la crise. En quelques jours, le taux de satisfaction envers M. Bouchard, déjà très élevé, est monté de près de 20 points !

Évidemment, quand on dit que la politique a été mise entre parenthèses durant la crise, entendons par là la politique partisane. Pour M. Bouchard, de même que pour Hydro, la gérance de cette crise fut une opération intensément politique. Elle fut menée avec un souci constant de l'image, comme une prestation de campagne électorale (les thèmes et le contenu différaient, mais le marketing était le même : qu'on pense au col roulé et au casque dur de M. Caillé, à la tournée en hélicoptère du premier ministre distribuant les chèques, etc.). L'opération a abouti à un franc succès politique qui contraste avec le recul tangible des libéraux et de Daniel Johnson, que cette crise a littéralement plongés dans le noir.

Mais il serait étonnant que cette nouvelle vague d'admiration envers M. Bouchard se prolonge au-delà de la fonte des neiges.

Les élections, s'il y en a, n'auront pas lieu avant la fin d'avril ou le début mai, peut-être même seulement en juin. D'ici là, la cote de popularité du premier ministre retombera au niveau où elle était avant la crise, et les Québécois, revenus à leurs affaires, auront bien d'autres chats à fouetter, et probablement de nouveaux motifs d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement.

En fait, on cherche en vain les impacts politiques à long terme de la crise du verglas. Mise à part la ponction qu'elle effectuera à court terme dans les coffres gouvernementaux, on n'en voit aucun de majeur.

Le fédéral s'est bien tiré de la partie, et la performance de M. Chrétien a suscité une réaction d'estime remarquable, compte tenu de son impopularité endémique. En outre, ce sont les Forces armées qui ont gagné le concours de popularité ; deux sondages distincts sont arrivés au même résultat : un taux de satisfaction de 96 % pour l'armée, soit une quinzaine de points de plus que celui octroyé à M. Bouchard !

Pourtant, cela ne doit pas laisser présager un changement dans l'opinion publique concernant la question nationale. Les Québécois ont apprécié, pour une fois, le comportement de M. Chrétien, ils ont applaudi l'intervention de l'armée, mais cela n'ébranlera aucunement les convictions des souverainistes, qui sont de toute façon persuadés que le Québec n'a fait que recevoir ce qui lui était dû, puisque les Québécois paient des impôts à Ottawa.

Quant aux électeurs fédéralistes, ce ne sont pas les appels de M. Bouchard à la « solidarité » (mot qui évoque de façon subliminale la thématique souverainiste) qui leur feront changer leur fusil d'épaule. L'impact de la présence quotidienne de M. Bouchard va se dissiper aussi rapidement que la pluie a viré en glace. D'ailleurs, les citoyens qui n'étaient pas des admirateurs inconditionnels de M. Bouchard ont vite trouvé des raisons de déchanter, quand le premier ministre a court-circuité les étapes démocratiques pour faire passer à la vapeur les projets de développement d'Hydro-Québec.

Les « nationalistes mous », eux, sont, par définition, des électeurs volages, guidés par les sentiments et l'humeur du moment. Ce qui les influencera lors d'un référendum ne sera pas le vague souvenir d'un événement passé, mais la propagande qui agira sur eux durant les derniers jours de la campagne référendaire.

Ce que l'on peut prévoir, toutefois, c'est la reprise des affrontements traditionnels entre Québec et Ottawa, à propos, cette fois, du montant de la compensation fédérale pour les pertes dues au verglas.

Vous pouvez sans crainte parier votre poêle à bois ou votre nouvelle génératrice là-dessus : le gouvernement Bouchard va revendiquer plus que ce qu'Ottawa offrira, et tentera de se servir de cette autre querelle de chiffres pour relancer la dynamique souverainiste. Mais cela ne sera rien d'autre qu'un retour aux traditions.

■■■

Cette crise aura aussi fait ressortir la déplorable tendance du premier ministre à l'autoritarisme. Se sentant en quelque sorte plébiscité, voguant sur son extraordinaire cote de popularité, M. Bouchard a cru pouvoir décider à huis clos du développement futur d'Hydro-Québec, comme si cette question ne regardait pas l'ensemble des parlementaires et des contribuables ! Pire, le premier ministre s'est indigné quand quelques reporters ont osé l'interroger sur cette atteinte caractérisée aux principes démocratiques les plus élémentaires.

Les agences de crédit new-yorkaises ont le dos large. À en croire M. Bouchard, il fallait passer à la vapeur les plans d'Hydro pour préserver la cote de l'institution dans les milieux financiers. Puis maintenant, à en croire le ministre des Finances, il faudrait, pour la même raison, effectuer d'autres coupes dans les services publics (probablement, cette fois-ci, dans l'aide sociale) afin d'éponger les coûts imprévus de la crise du verglas.

Mais pourquoi diable le gouvernement ne pourrait-il pas étaler la réduction du déficit sur une plus longue période ? La loi le lui permet, et les financiers américains n'y verraient qu'un délai tout à fait normal, compte tenu des circonstances.

Quelle est la raison véritable de cette obstination ? Ne serait-ce pas l'impératif, purement politicien, d'arriver au « déficit zéro » le plus tôt possible, histoire de se donner la plus grande marge possible pour déclencher un référendum qui marquerait (autre élément de propagande) l'entrée dans le 21e siècle ?

M. Landry déclarait, cette semaine, qu'« on ne peut pas se permettre une année de retard ». Et pourquoi donc ? Parce que, disait-il, l'objectif a été fixé « non pas par le gouvernement, mais par la société québécoise ».

Pardon ? Où le ministre voit-il la volonté de « la société québécoise » ? Dans ce sommet de novembre 1996 qui ralliait, dans la plus pure tradition corporatiste, le gouvernement, quelques ténors du patronat et une poignée de chefs syndicaux autour d'« objectifs » qui n'ont jamais été entérinés par l'électorat ?

C'est sans l'ombre d'un mandat populaire que le gouvernement Bouchard mène, et veut intensifier, une série de compressions brutales et aveugles dans les services publics, des compressions qui dévastent les domaines entre tous que les gouvernements devraient privilégier (les soins de santé et l'éducation). Qu'on n'ait pas maintenant l'outrecuidance de nous dire que cela s'est fait avec la bénédiction de « la société québécoise » !

Opinions

Si on fait une bonne lecture des sondages, les libéraux sont maintenant en avance

Cela ne garantit toutefois pas que le PLQ gagnerait les élections

PIERRE DROUILLY
Sondeur bien connu, l'auteur enseigne à l'Université du Québec à Montréal.

Lors de la campagne référendaire de 1995, la question de la répartition des répondants discrets dans les sondages (ceux qui refusent de répondre, qui ne savent pas, qui se disent indécis, etc.) fut cruciale pour l'anticipation du résultat final.

En effet, à partir de la mi-octobre 1995, tous les sondages plaçaient le OUI en avance sur le NON en chiffres bruts : en répartissant proportionnellement les répondants discrets, les sept derniers sondages de la campagne référendaire anticipaient donc une victoire du OUI, avec un peu plus de 53 % du vote pour les deux derniers sondages publiés (le sondage SOM rendu public le 28 octobre et celui de Léger & Léger rendu public le 29 octobre).

À la suite d'une analyse d'une centaine de sondages publics rendus disponibles au cours des campagnes électorales pour les neuf consultations tenues au Québec, entre 1970 et 1994, j'étais arrivé à la conclusion que, de façon réaliste, il fallait, pour mieux estimer le résultat final du référendum de 1995, répartir des répondants discrets suivant la formule : un quart pour le OUI et trois quarts pour le NON.

Pierre Drouilly

Avec cette méthode réaliste de répartition des répondants discrets, tous les sondages de la campagne référendaire de 1995 ont prévu une victoire du NON par une marge qui est allée en rétrécissant au fil des semaines. Les deux derniers sondages de 1995, notamment, ont prévu, toujours avec cette méthode réaliste de pondération des répondants discrets, le pourcentage obtenu finalement par le OUI (49,4 %) à moins de un demi pour cent pour le Léger & Léger et à moins de un dixième de pour cent près pour le SOM !

Ce que ce résultat spectaculaire a néanmoins masqué aux yeux des commentateurs, semble-t-il, c'est que cette méthode de répartition des répondants discrets vaut tout autant pour les élections que pour les référendums. L'analyse précédemment évoquée des sondages publics, depuis 1970, a révélé qu'au cours des élections, le Parti québécois bénéficiait généralement de l'appui d'une proportion comprise entre le quart et le tiers des répondants discrets : en 1994, notamment, cette proportion a été d'environ 30 %. Le Parti libéral, par contre, a bénéficié de l'appui d'environ les deux tiers des répondants discrets dans les sondages, sauf lorsqu'un tiers parti divise son vote (ce fut le cas, en 1976, avec l'Union nationale, en 1989, avec le Parti égalité et, en 1994, avec l'Action démocratique), alors que cet appui des répondants discrets au Parti libéral se situe plutôt aux environs de 50 %.

La force actuelle des partis

Il faut donc, pour connaître la force actuelle des partis politiques à partir des sondages, tenir compte une fois de plus de cet inégal appui des répondants discrets aux divers partis. De manière réaliste, et en se basant sur l'expérience passée, nous proposons de répartir de la façon suivante les répondants discrets dans les sondages : un tiers au Parti québécois, la moitié au Parti libéral et un sixième à l'Action démocratique.

Malheureusement, pour la plupart des sondages rendus publics, nous ne disposons pas des résultats bruts. Négligence des médias de rapporter les chiffres complets ? Discrétion des maisons de sondages, toujours avares de précisions sur leur méthodologie ? Toujours est-il qu'on ne dispose généralement que des résultats des intentions de vote pondérés proportionnellement, ce qui ne peut que donner une image plus ou moins déformée de la réalité.

Depuis un an et demi, seulement trois sondages publiés ont fourni les résultats bruts de leur enquête (tableau 1) : il s'agit de trois sondages faits par SOM pour le compte de *La Presse*. On note une lente érosion des intentions de vote au Parti québécois, et une progression continue des intentions de vote au Parti libéral, l'Action démocratique et les autres tiers partis demeurant stables. La pondération proportionnelle de ces résultats (tableau 2) confirme que l'écart entre les deux principaux partis s'est rétréci, depuis un an. Et, selon le dernier sondage disponible, le Parti québécois et le Parti libéral seraient aujourd'hui à égalité à 40 %.

Toutefois, la pondération réaliste des répondants discrets (tableau 3) traduit mieux la réalité de l'opinion publique : non seulement l'écart entre le Parti québécois et le Parti libéral s'est rétréci depuis un an, mais, selon toute vraisemblance, le Parti libéral devance maintenant le Parti québécois (42 % contre 39 %), tout en demeurant à un niveau inférieur à son résultat de 1994. L'écart entre les deux partis, qui était de 6 % en faveur du Parti québécois à l'automne de 1996, est passé à 2 %, au printemps de 1997, et se situerait maintenant à 3 % en faveur du Parti libéral.

Projection sur la carte électorale

Néanmoins, malgré cette érosion des appuis au Parti québécois, la victoire devrait lui être acquise malgré tout en cas d'élections, quoique sa situation commence à être de plus en plus fragile. En effet, les résultats des sondages pour l'ensemble du Québec cachent l'extrême polarisation du vote sur une base linguistique, la presque totalité des électeurs anglophones et allophones appuyant en fait le Parti libéral.

Cela signifie que, comme le révèle le dernier sondage SOM de décembre 1997, le Parti libéral ne dispose que de l'appui de 30 % des électeurs francophones, le Parti québécois recevant l'appui de 47 % d'entre eux et l'Action démocratique l'appui de 15 % environ. Comme une très grande majorité de circonscriptions sont massivement francophones, cela garantit encore au Parti québécois une majorité d'élus.

En fait, la projection des résultats des sondages sur la carte électorale attribue, même avec 39 % du vote, 68 circonscriptions au Parti québécois et 56 au Parti libéral, si ce dernier plafonne à 42 %. Nous avons effectué diverses simulations des prochaines élections, en faisant varier successivement les votes péquiste, libéral et adéquiste. Ces simulations révèlent que, tant que le Parti québécois demeure égal ou plus fort que le Parti libéral, il remporte une confortable majorité de sièges (semblable à celle de 1994). Même lorsque le Parti québécois traîne en arrière du Parti libéral, il continue de faire élire une majorité de députés, bien que moins forte, et cela quel que soit le niveau atteint par l'Action démocratique et les autres tiers partis.

C'est lorsque l'écart en faveur du Parti libéral devant le Parti québécois dépasse les 4 %, que la situation s'inverse et que le gouvernement Bouchard serait battu. Selon le dernier sondage SOM, et moyennant une pondération réaliste des répondants discrets, cet écart se situe aujourd'hui à 3 %. À partir de maintenant donc, toute progression du Parti libéral ou tout recul du Parti québécois aurait des effets de plus en plus importants sur le nombre d'élus pour chacun des partis, et laisserait prévoir une victoire de Daniel Johnson sur Lucien Bouchard. Il s'agirait d'un renversement complet par rapport à la situation que révélaient les sondages, depuis le printemps de 1996.

Une inconnue : l'abstention

Il reste une dernière inconnue concernant les prochaines élections québécoises : c'est le taux de participation électorale. Mais cela, les sondages ne peuvent le mesurer, ni les projections sur la carte électorale le prendre en compte. L'abstention peut devenir un comportement psychologiquement confortable pour les électeurs insatisfaits des politiques gouvernementales, mais peu enclins à voter pour les autres partis. On peut alors assister à une forte abstention de conjoncture politique qui soit le fait des électeurs du parti au pouvoir.

Les élections de 1985 furent une illustration exemplaire de ce phénomène, alors que le taux de participation chuta à 75 % environ, et que les pertes du Parti québécois furent deux fois plus importantes que les gains du Parti libéral. Cela fut la conséquence des compressions de 1982 et du conflit du gouvernement de René Lévesque avec la fonction publique et parapublique. Et le Parti québécois fut battu à plate couture.

Quinze ans plus tard, un autre gouvernement péquiste, pour des raisons autres et par des méthodes différentes, risque cependant de s'aliéner une fois de plus le vote des catégories sociales qui lui sont traditionnellement les plus acquises (fonction publique et parapublique, santé, éducation, etc.) et de briser le front uni qui s'était constitué autour du OUI en 1995 (syndicats, groupes de femmes, groupes populaires, mouvement étudiant, artistes et intellectuels, etc.).

Le gouvernement Bouchard mise sur l'atteinte du déficit zéro et la bonne gestion des finances publiques pour gagner facilement ses élections grâce à quelques mesures social-démocrates, en se disant que, de toutes façons, ces groupes de pression n'auront pas le choix de ne pas appuyer le Parti québécois, puisque le Parti libéral, tout comme l'Action démocratique, se situent beaucoup plus à droite que lui.

C'est oublier qu'il reste toujours une alternative pour les électeurs insatisfaits de l'ensemble des partis politiques, qui consiste à rester chez soi le jour du vote. Il suffirait qu'un électeur péquiste sur dix fasse ce choix, comme en 1985, pour que, amplifiée par notre mode de scrutin, la déroute du Parti québécois soit totale.

À moins que par miracle, à cause de la tempête de pluie verglaçante, et compte tenu de la bonne gestion de crise faite par le premier ministre Bouchard, la cote du Parti québécois se relève soudain, d'ici le printemps. C'est ce que les prochains sondages nous révéleront le cas échéant.

1-Données brutes de trois sondages (%)

	PQ	PLQ	ADQ	AUTRES	DISCRETS
SOM *(octobre 1996)*	38	29	10	5	18
SOM *(mars 1997)*	38	34	11	7	10
SOM *(décembre 1997)*	34	34	10	6	16

Infographie *La Presse*

2-Pondération proportionnelle (%)

	PQ	PLQ	ADQ	AUTRES
SOM *(octobre 1996)*	46	35	12	6
SOM *(mars 1997)*	42	38	12	8
SOM *(décembre 1997)*	40	40	12	7

Infographie *La Presse*

3-Pondération réaliste (%)

	PQ	PLQ	ADQ	AUTRES
SOM *(octobre 1996)*	44	38	13	5
SOM *(mars 1997)*	41	39	13	7
SOM *(décembre 1997)*	39	42	13	6

Infographie *La Presse*

Plus

La Beauce : l'Eldorado de l'emploi

Gilles Normand

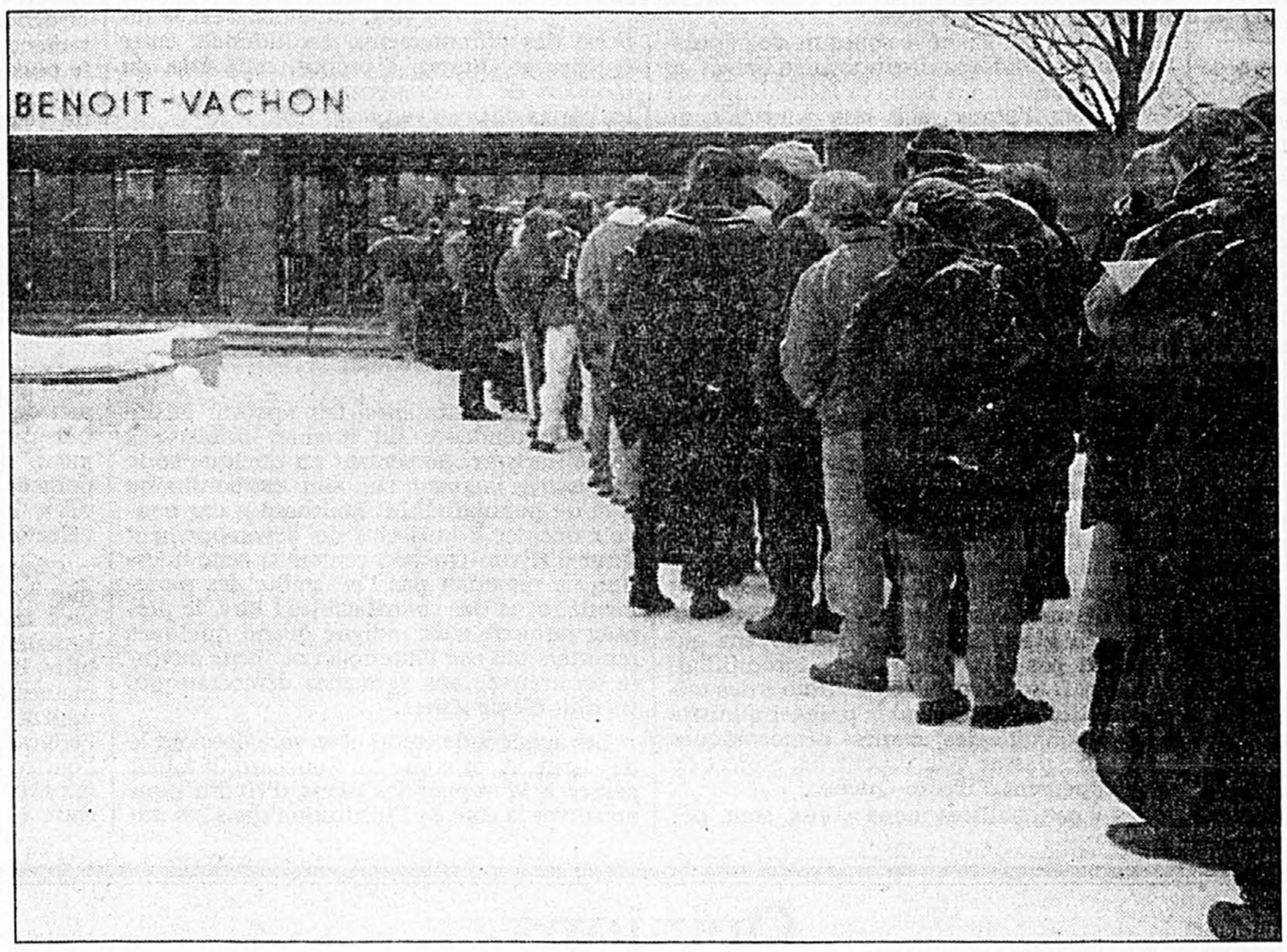

PHOTOS CLÉMENT ALLARD, *collaboration spéciale*

Plus de 3000 personnes ont fait la queue pour offrir leurs services à quelque 25 dirigeants d'entreprises venus proposer près de 700 emplois.

Avec un taux de chômage oscillant autour de 7 %, la Beauce fait l'envie de toutes les régions du Québec. Le royaume de la PME — on compte plus de 425 entreprises dans le seul secteur manufacturier — est constamment à la recherche de travailleurs, spécialisés ou non. Au point que cette région qui s'étend au sud de Québec et au nord du Maine s'est transformée en véritable Eldorado de l'emploi.

C'était manifestement le cas ce vendredi 23 janvier, quand plus de 3 000 hommes et femmes, curriculum vitae sous le bras, ont fait la queue durant des heures devant l'école polyvalente Benoit-Vachon de Sainte-Marie pour rencontrer quelque 25 dirigeants ou représentants d'entreprises venus offrir près de 700 emplois.

« C'était comme quand on s'est mis dans une file d'attente pour acheter des billets pour le spectacle des Rolling Stones au Colisée de Québec », lançait une jeune femme à ses voisins chercheurs d'emploi.

La Beauce, divisée en trois MRC (Beauce-Sartigan, Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche) qui comptent 45 municipalités regroupant une population de près de 90 000 âmes.

Près de 45 000 travailleurs y détiennent un emploi, dont plus de 14 000 dans le seul secteur manufacturier. Les autres secteurs fournissant le plus grand nombre d'emplois sont le commerce de détail, dans une proportion de 10,3 % ; la Santé et les services sociaux, 10,2 % ; l'agriculture et la forêt, 9,8 % et la construction 6,5 %, selon Statistique Canada. Le secteur manufacturier, lui, est très diversifié, l'industrie des textiles, du vêtement et de la chaussure venant en tête dans une proportion de 20,1 %. La fabrication de produits métalliques et d'équipements vient en second lieu, suivie de près par les fabricants d'aliments et de boissons, et les minoteries.

Incroyable stimulant

Les entrepreneurs beaucerons éprouvent un problème de recrutement depuis les trois ou quatre dernières années, soulève la vice-présidente exécutive du Groupe MAAX, Marie-France Poulin, pour expliquer la tenue de ce « Rendez-vous de l'emploi » dont elle était la présidente d'honneur.

« Nous avons tous les mêmes besoins. Alors pourquoi pas se regrouper pour intéresser la main-d'oeuvre ! » estimait Mme Poulin avant le grand rendez-vous dont on doit l'idée à René Létourneau, directeur général de Carrefour Jeunesse-emploi de Beauce-Nord.

Pour encore au moins une semaine, les employeurs participants étudient les 3 000 candidatures qu'ils ont reçues. Tous ne pourront être choisis, mais cette initiative a agi comme un incroyable stimulant auprès de la main-d'oeuvre disponible. Déjà, durant la semaine qui a précédé ce gigantesque marché de l'emploi, les téléphones ne dérougissaient pas chez les organisateurs et dans certaines entreprises qui, par les journaux locaux, avaient déjà fait connaître leurs besoins. Le bureau du député de Beauce-Nord, le libéral Normand Poulin, recevait 100 appels à l'heure. À titre d'exemple, on savait depuis la fin de 1997 que la compagnie Romaro 2000 qui s'est lancée dans la construction d'une usine de quatre millions de dollars dans la localité de Saint-Victor, pour y fabriquer des poutrelles de bois, était à la recherche d'une centaine d'employés. Et que dire du Groupe RGR — fabricant et exportateur de vêtements jeans — dont la nouvelle usine dans le parc industriel de Saint-Joseph signifiera la création d'une centaine d'emplois. Et il y a le Groupe Bocenor, spécialisé dans les produits du bois, dont l'expansion se traduit par la recherche de 75 nouveaux employés. L'entreprise Portes et fenêtres Bonneville, de Sainte-Marie, a 85 emplois à offrir. Du moins était-ce le cas avant le « Rendez-vous de l'emploi ». Et ainsi de suite...

Le principal concepteur de ce rendez-vous, René Létourneau, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord.

La présidente d'honneur du « Rendez-vous de l'emploi », Marie-France Poulin, estime l'expérience des plus intéressantes.

Formation professionnelle

Lors d'une visite à l'entreprise de la présidente d'honneur, Marie-France Poulin, trois chercheurs d'emploi étaient dans la petite salle d'attente. À notre sortie, une heure plus tard, on en comptait une dizaine. MAAX, un fabricant de douches, de bains tourbillons et autres baignoires a des besoins immédiats de main-d'oeuvre. L'entreprise emploie 1 350 personnes dans une quinzaine d'usines au Canada et aux États-Unis. Quelque 400 de ces travailleurs sont à l'oeuvre dans les trois usines que MAXX exploite en Beauce. On a une cinquantaine de postes à combler, dont une vingtaine devaient l'être cette semaine.

MAXX cherchait des travailleurs d'usine, des travailleurs en recherche et développement, des designers, des contremaîtres, et des candidats bilingues pour occuper des postes administratifs.

« On parle beaucoup de main-d'oeuvre spécialisée, mais il y a beaucoup de postes d'ouvriers à combler », souligne Mme Poulin dont l'entreprise forme elle-même sa main-d'oeuvre.

« Certains employeurs retardent l'exécution de projets de développement en raison de la difficulté qu'ils éprouvent à trouver la main-d'oeuvre nécessaire », précise-t-elle.

De la formation professionnelle, il s'en fait en Beauce, mais les écoles existantes ne peuvent couvrir tout le terrain. Il y a bien le Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC), qui couvre certains besoins mais, pour le reste, il faut surtout s'en remettre à la formation collégiale et universitaire où à une formation acquise à l'extérieur de la région, dans des spécialités plus « pointues ».

« Unique au Canada, le CIMIC est un regroupement de ressources (éducations et entreprises privées) orienté vers le virage technologique essentiel à la survie, à la croissance et au développement du tissu industriel et manufacturier de la région », explique le directeur général de Carrefour jeunesse-emploi. On compte également sur le cégep de Saint-Georges, qui offre des programmes conduisant aux études universitaires de même que des programmes d'études techniques, dont les techniques de production manufacturière et techniques de gestion de l'imprimerie.

Comme le précise le député Normand Poulin, les entrepreneurs beaucerons sont « entreprenants, innovateurs et n'ont pas hésité à investir dans le développement et l'exportation, plusieurs établissements prenant même assise aux États-Unis ».

Quand ce sont les employeurs qui cherchent des travailleurs

René Létourneau, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord, cherchait un moyen d'empêcher l'exode des jeunes de la région en les aidant à trouver un emploi.

Parallèlement, nombre d'employeurs le contactaient pour faire part de leurs besoins de main-d'oeuvre, en particulier spécialisée.

« Les employeurs voulaient combler des postes vacants tout de suite. Nous avions une banque de curriculum vitae, mais on y trouvait rien d'aussi pointu en formation par rapport à la demande. C'est ce qui m'a donné l'idée de tenir un forum où les dirigeants d'entreprises viendraient faire connaître ce qu'ils ont à offrir aux chercheurs d'emploi en leur expliquant leurs critères d'embauche », a indiqué M. Létourneau dans une entrevue accordée à *La Presse*.

Après avoir fait part de cette idée à son entourage, qui l'a fort bien accueillie, il en a fait la proposition aux autorités municipales et scolaires, ainsi qu'à divers dirigeants d'entreprises dont il connaissait les besoins. La réponse a été positive partout. Ne restait plus qu'à convenir d'un budget de promotion de 4 000 $ auquel ont souscrit Développement des ressources humaines Canada et Emploi-Québec, tandis que la Commission scolaire de Sainte-Marie fournissait les locaux et que Carrefour jeunesse-emploi assumait la logistique et la documentation. Restait à donner de la crédibilité à l'initiative, pour attirer les fournisseurs d'emplois. On a donc proposé la présidence d'honneur à Marie-France Poulin, vice-présidente exécutive du Groupe MAAX, entreprise elle-même en quête de travailleurs.

Des gens de partout

On attendait un millier de chercheurs d'emploi à la polyvalente Benoît-Vachon, à Sainte-Marie, où on avait même prévu des isoloirs où il serait possible de procéder immédiatement à des entrevues avec des directeurs de ressources humaines. L'expérience s'est soldée par un tel succès que René Létourneau n'hésite pas à la recommander à d'autres régions, même aux grands centres.

Au-delà de toute attente, il est venu plus de 3 000 personnes, sans compter celles qui ont rebroussé chemin renonçant à faire le pied de grue plus longtemps, malgré aussi la neige qui s'est vite transformée en tempête, ce vendredi 23 janvier.

Qui faisait la queue ? Des gens de tous âges, étudiants qui entreront bientôt sur le marché du travail, diplômés au chômage, préretraités, travailleurs mis à pied... Certains, a-t-on constaté, sont venus du Nouveau-Brunswick, d'autres de la région montréalaise, du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Arrivé à 12 h 45 alors que les portes étaient ouvertes de 13 h 30 à 20 h, un Beauceron de 36 ans, père de deux enfants, et sans travail depuis novembre est allé offrir ses services comme camionneur chez Romaro 2000, de Saint-Victor, qui fabrique des poutrelles de bois de 80 pieds de longueur. Il a aussi sollicité un emploi de camionneur chez Agrimarché, de Saint-Bernard de Lotbinière, qui a des livraisons de porcs et de moulée à faire.

« Mais ils auraient dû faire ça à l'aréna. C'a pas de bon sens avec tout le monde qui est ici », a-t-il commenté. « J'ai fait ça vite pour laisser une chance à tout le monde. »

Gaston Raymond, 62 ans, de Québec, est arrivé à 13 h 15, accompagné de sa femme. Il a été mis à pied le 27 mars 1997, après 44 ans de service chez le même employeur. « On a attendu jusqu'à 14 h 30 à la porte. Mais on a eu le temps de rencontrer qui on voulait, surtout pour les métiers qui m'intéressent », a confié, patient, M. Raymond, un ajusteur de moulurière (machine servant à la fabrication de patrons en bois).

Deuxième carrière

Charles-Arthur Fortin, de Accès entrepreneur plus, de Lévis, est à développer « un nouveau concept » à l'intention des gens qui veulent entreprendre une deuxième carrière ou qui souhaitent se réorienter. « On est là pour aider des gens d'âge mur qui veulent créer une entreprise ou acheter une entreprise, devenir associé et qui veulent le faire avec un certain encadrement professionnel », dit-il, expliquant qu'il s'était rendu au forum « pour établir des contacts pour des relations futures ».

Au hasard des passants, une jeune femme de 30 ans, cv en main, regardait, découragée, la ligne d'attente. Elle est serveuse à Sainte-Marie, mais depuis les modifications à la loi sur les pourboires, sa situation a perdu beaucoup d'intérêt. « Je ne doute pas que dans les grands restaurants de Québec ou de Montréal, les serveuses n'aient aucun mal à toucher des pourboires de 12 ou 15 %. Mais moi, je suis serveuse dans un restaurant-buffet et on me demande de déclarer des pourboires de 8 % alors que je ne fais que 6 %. Ce qui m'oblige à faire une demande d'indemnité. Je veux essayer de changer de métier si possible. N'importe quoi, dans une usine. Si je suis capable de le faire, je vais le faire », a-t-elle confié avant de rebrousser chemin, déterminer à revenir en début de soirée quand ce serait plus calme.

Plus

Fusion des sociétés de transport: il y a loin de la coupe aux lèvres

Martin Pelchat

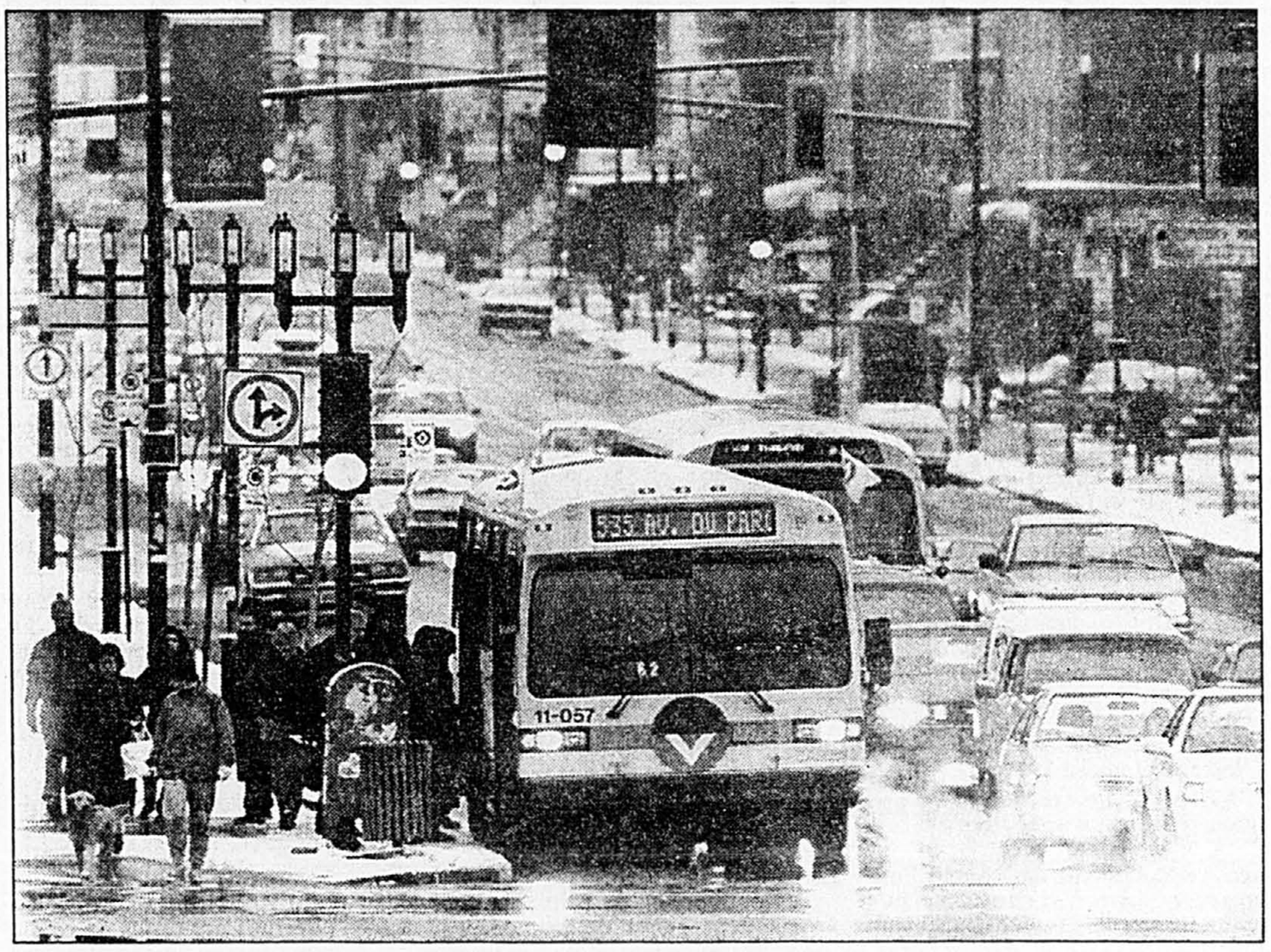

Les scénarios les plus « payants » supposent que les usagers des extrémités est et ouest de l'île de Montréal paieront plus cher le transport en commun que les usagers du centre-ville.

Plus de 80 % des économies de 52 millions attendues de la fusion des trois sociétés de transport en commun de la région métropolitaine pourraient être réalisées... sans fusion.

Cette précision figure dans le rapport de décembre 1997 qu'un comité formé des directeurs généraux des trois sociétés a colligé à la demande du ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault.

Dans ce rapport obtenu par *La Presse*, les directeurs précisent que des « opportunités » d'économies, qui s'élèvent à 43 millions, sont constituées essentiellement de gains qui pourraient aussi être réalisés « dans le cadre institutionnel actuel ». C'est-à-dire sans fusion.

Le ministre a fait bondir les administrateurs des trois sociétés, cette semaine, en déclarant publiquement que le rapport prévoyait des économies de près de 55 millions grâce à la fusion. Selon ces derniers, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le rapport chiffre à 8,4 millions les économies générées directement par cette fusion, via l'élimination des dédoublements administratifs et opérationnels. Mais les 43 autres millions dépendent de plusieurs facteurs, qui ne sont pas sans conséquences sur le public voyageur.

Les scénarios les plus « payants » impliquent par exemple que les usagers des extrémités est et ouest de l'île de Montréal paieront plus cher le transport en commun ; que chaque autobus de la STCUM logera plus de passagers aux heures de pointe et que les intervalles maximales entre les autobus en périodes hors pointe passeraient souvent dans l'île de Montréal de 30 à 60 minutes.

Pour épargner les neuf millions escomptés par le ministre, par la modification de ce qu'on appelle les « normes de service », il faudrait appliquer sur le territoire de la STCUM les conditions en vigueur à Laval ou sur la Rive-Sud. Dans le cas contraire, ces gains pourraient se transformer en manque à gagner de 17 millions, soulignent les auteurs du rapport.

Ils recommandent de hausser à 70 le nombre maximum de passagers dans les autobus de la STCUM aux heures de pointe, ce qui permettrait de se passer de 45 véhicules. Actuellement, la STCUM limite le nombre de passagers de ses autobus à 65 alors que les deux autres sociétés en acceptent 75.

Les services

Les gestionnaires estiment probable qu'à la faveur de la fusion, la clientèle des deux rives exigera un service de nuit, comme celui qui est dispensé à la STCUM après 1 h. Cela pourrait engendrer pour la STL et la STRSM des coûts de trois millions.

La suppression du service de nuit à la STCUM leur apparaît en revanche improbable « en raison du fait qu'il dessert principalement une clientèle captive et des employés de la STCUM qui devraient de toute manière être transportés par celle-ci ».

Selon le comité des directeurs, la fusion ne permettrait pas d'épargner substantiellement par l'élimination des dédoublements de circuits ; de telles économies auraient été appréciables car on parle ici de réduire le nombre d'autobus nécessaires au service.

Le seul potentiel, selon eux, est au nord. La majorité des lignes est-ouest de la STL qui empruntent le territoire de la CUM pourraient être intégrées, notamment sur Henri-Bourassa. Gain : 1,2 million. La fermeture de garages a également été envisagée, mais le rapport ne voit finalement pas là de possibilités.

Réforme des tarifs

Le « gros morceau » des opportunités vient en fait de la réforme de la tarification, dont le ministre Perreault espère 18 millions de nouveaux revenus. Mais là encore, l'étude contient plusieurs bémols. Ainsi, il n'est pas possible de générer des revenus additionnels significatifs à court terme « sans pertes d'achalandage importantes », y lit-on.

Le ministre veut profiter de la fusion pour corriger les iniquités de la tarification actuelle, qui ne reflète pas assez les coûts. Dans ce système, les usagers de la périphérie sont « subventionnés » par ceux du centre ; pourtant, les résidants de la banlieue sont en général mieux nantis.

D'où l'introduction d'une tarification « zonale », ou à la distance, en vertu de laquelle plus le trajet est long et plus l'usager paie cher. Les clients des extrémités est et ouest, à Pointe-aux-Trembles ou Sainte-Anne-de-Bellevue par exemple, qui parcourent des distances comparables à celles des usagers de la STRSM et la STL, doivent donc s'attendre à des hausses de tarifs. À Laval et sur la Rive-Sud, d'autres auront droit à des baisses parce que plus proches du centre-ville.

Le scénario privilégié par les directeurs, qui apporterait des revenus supplémentaires de 18 millions, implique des pertes d'achalandage de 12 millions de voyages sur les 380 millions des trois sociétés rassemblées.

Le tarif régulier de la carte mensuelle passerait à environ 50 $ pour la zone centrale et 60 $ dans la banlieue éloignée. Présentement, le prix de la carte mensuelle au tarif régulier est de 45 $ à la STCUM, de 54,50 $ à la STRSM et de 56 $ à la STL.

Il faut prévoir cependant « au moins trois ans » avant que la supersociété ne soit dotée des équipements de perception adaptés à la tarification zonale, précise le rapport, qui propose d'introduire entre-temps une tarification transitoire et d'étaler sur trois ans la variation des tarifs.

Transport adapté

D'autres gains possibles résident dans l'intégration du transport adapté et des contrats de travail. Mais là aussi la prudence s'impose. À défaut de négocier des conditions de travail avantageuses... pour elle, la supersociété pourrait écoper de coûts de 2,5 millions au lieu de ménager 7,4 millions.

Même risque dans le transport adapté, qui est géré de façon différente par les trois sociétés : la STL et la STRSM ont entièrement confié ce service en sous-traitance alors qu'à la STCUM, le syndicat des chauffeurs en a conservé 40 %.

Le coût par déplacement du transport adapté est beaucoup plus élevé à la STCUM (18,35 $) qu'à la STRSM (8,13 $) ou à la STL (10,86 $). Les directeurs notent donc que selon le mode de gestion dont héritera la supersociété, la mise en commun pourrait générer des économies de 6 millions... ou coûter 3,1 millions de plus.

Les forêts pourraient tenir le coup mieux que... les producteurs forestiers !

DENIS POISSANT
collaboration spéciale
ROXTON POND

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

« Ça va être surprenant à quel point ça va reprendre », assure l'ingénieur forestier Christopher Chapman en parcourant les boisés de Roxton Pond, près de Granby. Son optimisme contraste avec le paysage encombré de branches cassées.

Même si elles ont été bombardées de glace, les forêts de la Montérégie pourraient mieux tenir le coup qu'on ne le pense, à condition que leurs propriétaires, mal informés ou trop pressés, ne procèdent à des coupes à blanc.

C'est du moins l'avis très rafraîchissant d'un expert du Groupement forestier du Haut-Yamaska, Christopher Chapman.

« Ça va être surprenant à bien des endroits à quel point ça va reprendre », assure l'ingénieur forestier en parcourant les boisés de Roxton Pond, près de Granby. Son optimisme contraste avec le paysage encombré de branches cassées.

Depuis deux semaines, une foule de propriétaires de forêts, ne sachant plus quoi faire, ont contacté le Groupement. « Il y en a qui pensaient tout couper, mais il ne faut absolument pas faire ça », dit Christopher Chapman. « Surtout dans les érablières où, s'il n'y a plus rien au sol et qu'on laisse trop de lumière, tout ce qui va repousser ce sont des framboisiers et des bouleaux. Et ça, c'est une régression dans l'évolution de la forêt. »

Les bouleaux, une essence « pionnière » sans grande valeur si ce n'est sa beauté, se pointent souvent les premiers dans des champs qui ont été abandonnés par des agriculteurs. L'érable arrive des décennies plus tard.

Avant toute chose, il faut évaluer les dommages. Mais comment ? La grande question. C'est pourquoi le ministère des Ressources naturelles du Québec vient de déposer un rapport d'une trentaine de pages dans lequel on retrouve une grille d'évaluation des dégâts.

On y explique que le baromètre d'un arbre, c'est sa cime. Plus il a de feuilles, par exemple, plus un érable produit de sève. Mais même s'il a perdu environ les deux tiers de sa tête, ce qui lui donne parfois une sinistre allure, rien n'est perdu.

« Oui, ça va couler par les blessures au début, mais ça va guérir assez rapidement », souligne Christopher Chapman, qui recommande la prudence avant d'entamer de gros travaux.

« Il faut au moins attendre l'automne 1998, parce que durant l'été, on va voir comment les arbres vont s'en sortir. Beaucoup de gens vont être très surpris. En ce moment, je suis plus inquiet pour les producteurs de sirop qui sont inquiets. La forêt, elle, va réagir en conséquence. »

Laurent Morin, lui, est certes très inquiet. Agé de 64 ans, M. Morin a réalisé son rêve, il y a deux ans, en achetant enfin cette belle érablière de Roxton Pond, sa voisine de rang qu'il zieutait, envieux, depuis 20 ans. La tubulure neuve a foutu le camp. De 40 % à 60 % des arbres, 9 000 entailles en tout, ont la cime endommagée. Un travail monstre de nettoyage. « Là, je suis embêté », dit Christopher Chapman en bougeant les yeux de haut en bas, de droite à gauche.

Embêté, mais pas catastrophé. « Très peu vont mourir d'ici les cinq prochaines années », dit-il. C'est à plus long terme que ça se complique. La relève, peut-être, ne suffira plus à remplacer les arbres vieillissants. L'eau d'étable pourrait ne pas couler dans une vingtaine d'années. Temporairement, toutefois. Si on donne une chance à la forêt, aujourd'hui, en la protégeant des scies peu subtiles des « jobbeurs ». « Pour moi, un érable, c'est sacré », confie M. Morin.

Comment ausculter une érablière

Quelques trucs pour évaluer les dommages d'une érablière. D'abord, il faut choisir un arbre au hasard. À vue d'oeil, évaluer la proportion de cime manquante (0 %, 25 %, 33 %, 50 %, 66 %, 75 %, 100 %).

Ensuite, on doit sélectionner quatre autres arbres situés tout autour et effectuer le même exercice. Ces érables forment ce que le ministère des Ressources naturelles appelle une *placette*. Pour une érablière de 50 à 100 acres, afin d'avoir une idée précise des dégâts, on doit évaluer 24 placettes, espacées le plus uniformément possible (de 12 à 25 acres, ce sera 12 placettes).

Enfin, pour obtenir le pourcentage moyen, il faut additionner les pourcentages de tous les arbres évalués (ex. : 24 placettes = 120 arbres), et diviser par le nombre total d'arbres. Selon le résultat, vous pourrez consulter un expert forestier.

Plus

Le Net crée un boom à New York

Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

Ce n'est pas demain que Silicon Valley perdra son titre de « Mecque de l'informatique ». Cependant, la région californienne a désormais une petite rivale sur la côte Est qui a poussé l'effronterie jusqu'à emprunter son nom — ou plutôt une partie de son nom — pour mieux se faire connaître : Silicon Alley.

L'endroit ainsi désigné se trouve à Manhattan, plus précisément dans un étroit corridor qui s'étend du Flatiron District à Wall Street, en passant par SoHo et TriBeCa, deux des quartiers les plus sympathiques de New York. Grâce à l'explosion du réseau Internet, le secteur est en voie de devenir un des pôles les plus importants de l'industrie des nouveaux médias aux États-Unis.

Silicon Alley ne menacera certes jamais la mainmise de la côte Ouest sur la technologie et le logiciel. Mais aucune région américaine n'est peut-être mieux placée qu'elle pour explorer les potentialités du réseau Internet et produire le contenu de ce nouveau média dont les frontières et les standards sont encore à définir.

« Nous avons tout, à New York, pour influencer l'avenir d'Internet », déclare Lori Schwab, directrice de la New York New Media Association, un organisme qui offre divers services aux personnes travaillant dans le multimédia à Silicon Alley. « Nous avons la publicité, le marketing, l'édition, la finance et une grande communauté de créateurs. »

Et le culot ? Silicon Alley en a évidemment à revendre.

« Changer le monde »

« Chaque matin, je me lève en me disant : aujourd'hui, je vais changer le monde. »

Scott Heiferman, l'homme qui parle ainsi, est typique des entrepreneurs de Silicon Alley. Il est jeune, ayant récemment célébré son 25e anniversaire. Et la petite compagnie dont il est le fondateur et président, I-Traffic, connaît un mini-boom : au cours des quatre derniers mois, elle a doublé le nombre de ses employés (de 20 à 40), de même que ses revenus (deux millions en 1997).

« Il y a quatre mois, nous traitions nos affaires dans mon appartement », déclare Heiferman, au cours d'une entrevue dans les nouveaux bureaux de sa compagnie, situés dans une des rues les plus chic de SoHo, West Broadway. « Aujourd'hui, nous nous apprêtons à recevoir le financement qui nous permettra de croître encore davantage. »

L'émergence d'une compagnie comme I-Traffic marque une étape significative dans l'évolution de Silicon Alley et d'Internet. La mission de la compagnie est de promouvoir le commerce sur le Net en élaborant des stratégies pour attirer le plus grand nombre d'internautes vers les sites Web de ses clients, parmi lesquels se trouvent Disney, BellSouth, CNN / SI et Duracell.

« Il s'agit de déterminer comment rejoindre les gens sur Internet là où ils sont vraiment, dit Heiferman. C'est la grosse tendance dans l'industrie aujourd'hui. Et il se trouve que nous travaillons là-dessus depuis trois ans. »

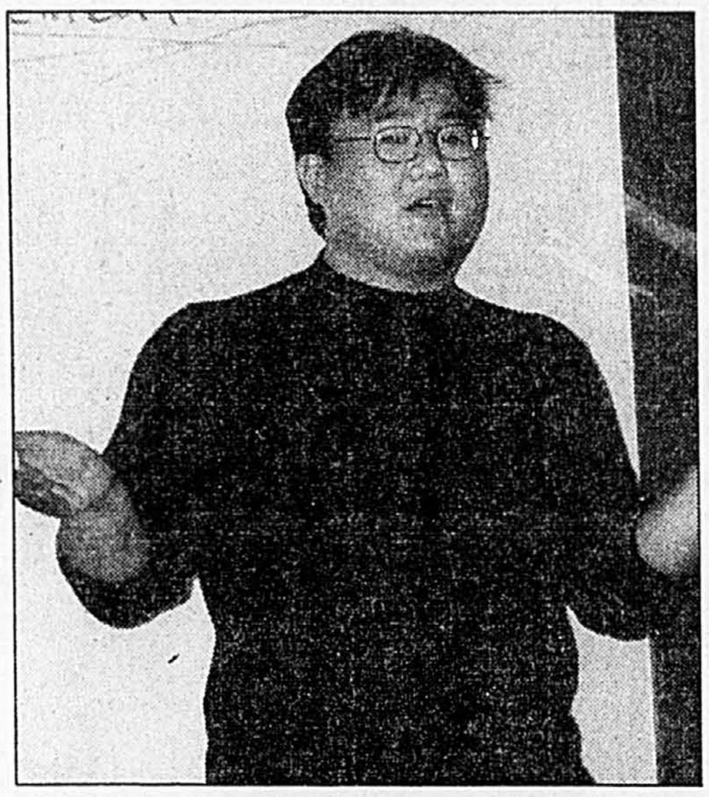

Chan Suh, cofondateur d'Agency.com, une des 2128 jeunes compagnies de Silicon Alley.

Le marketing « électronique »

Les entreprises de Silicon Alley ne risquent guère de gagner des concours de popularité auprès des premiers usagers d'Internet, les scientifiques, les universitaires et autres aventuriers virtuels qui ont joué un rôle crucial dans la création de cet outil de recherche et de communication un peu anarchique sur les bords.

Car l'heure est résolument au commerce pour les entrepreneurs des nouveaux médias à Manhattan.

« C'est vraiment en 1996 que les grandes entreprises américaines ont découvert qu'Internet pouvait servir à autre chose qu'au courrier électronique », déclare Chan Suh, cofondateur d'Agency.com, une autre jeune compagnie de Silicon Alley.

Créée en 1995, Agency.com a suivi une évolution désormais classique à New York. Au départ, ses activités se limitaient à la création de sites Web pour ses clients. Aujourd'hui, la compagnie se spécialise dans le « marketing électronique » : elle offre aux entreprises des conseils sur la gestion de l'ensemble de leurs affaires sur Internet, de la vente à l'après-vente en passant par les relations avec la presse. Sa liste de clients inclut American Express, GTE, Hitachi, Nike, Apple et British Airways.

« Nous ne prétendons pas avoir une réponse à tout », dit Suh, dont l'entreprise compte aujourd'hui 230 employés et a généré des revenus de 18 millions en 1997.

« Nous oeuvrons dans un territoire en friche. Et c'est pourquoi nous avons établi des relations à long terme avec nos clients. »

Une région en croissance

Le commerce électronique demeure une partie infime de l'économie américaine. Selon une évaluation de la compagnie American Express, les achats effectués par cartes de crédit sur Internet auront totalisé tout au plus six milliards en 1997. Cependant, les transactions des quelque 40 millions d'internautes augmentent à un rythme annuel de 400 %.

Cette explosion se reflète dans la croissance de Silicon Alley, dont plusieurs entreprises se spécialisent dans la vente, la publicité et le marketing.

En moins de deux ans, soit de la fin de 1995 au mois d'octobre 1997, le nombre d'emplois et de compagnies a en effet doublé à Manhattan dans l'industrie des nouveaux médias, selon une étude réalisée par le cabinet d'experts-comptables Coopers & Lybrand pour le compte de la New York New Media Association.

On y comptait ainsi 55 973 emplois en octobre 1997, comparativement à 27 300 à la fin de 1995, soit une augmentation de 105 %. Au cours de la même période, le nombre de compagnies passait de 1 175 à 2 128, pendant que leurs revenus annuels atteignaient 2,8 milliards, soit une augmentation de 56 %.

Par ailleurs, dans la l'agglomération de New York, à la fin de la même période, l'industrie des nouveaux médias totalisait 105 771 emplois et 4 991 compagnies. Ses revenus annuels se chiffraient à 5,7 milliards.

Des revenus modestes

Ces données demeurent évidemment très modestes comparativement à celles de Silicon Valley, où une entreprise chancelante comme Apple annonçait récemment des revenus de 1,5 milliard pour les trois premiers mois de l'année financière et des profits s'élevant à 45 millions.

En moyenne, les revenus annuels des entreprises de Silicon Alley se situent en fait sous la barre du million, selon l'étude de Coopers & Lybrand. Un tiers de ces entreprises disparaissent au bout de 18 mois. Mais elles ne font pas toutes faillite, précise Lori Schwab, de la New York New Media Association : bon nombre d'entre elles sont en effet achetées ou absorbées par de plus grosses compagnies.

Selon Schwab, le plus gros défi de Silicon Alley demeure toujours l'obtention du capital-risque nécessaire à la croissance des jeunes entreprises.

« Il y a deux ou trois ans, le capital-risque allait automatiquement à Silicon Valley, dit Schwab. Mais les investisseurs sont de plus en plus conscients des occasions qui s'offrent à eux à New York. Il faut maintenant qu'ils passent à l'action. »

Et où tout cela mènera Silicon Alley ? Schwab ne veut pas s'aventurer trop loin sur le terrain des prédictions.

« Je n'ai pas encore rencontré quelqu'un capable de me dire ce qui arrivera dans cinq ans, déclare-t-elle. Revenez me voir dans cinq ans. J'aurai peut-être un début de réponse. »

Les périls du journalisme électronique

Le journalisme a-t-il un avenir sur Internet ? À en juger par le nombre de médias américains — quotidiens, magazines, réseaux de télévision — qui ont des sites sur le Web, la réponse est un oui retentissant.

Mais les médias traditionnels commencent sérieusement à s'impatienter en constatant que l'édition électronique est une aventure très coûteuse. À New York, même un géant comme Time inc., qui publie quelques-uns des magazines les plus populaires aux États-Unis, a changé récemment sa stratégie par rapport au Net.

« Comme tout le monde, il y a trois ans, nous avons sauté dans l'aventure électronique à pieds joints », explique Joshua Quitter, éditeur de Time On Line, au cours d'une entrevue dans un bureau du Time & Life Building. « Nous avons beaucoup expérimenté depuis. Aujourd'hui, nous tentons de consolider nos efforts. »

Ainsi, en avril dernier, les magazines de Time inc. — *Time, People, Sports Illustrated, Fortune*, etc. — ont cessé d'avoir leur propre site Web. Ils ont été regroupés sur un seul et unique site qui a été baptisé Pathfinder.

« À l'origine, nous voulions laisser fleurir 1 000 fleurs », dit Julie Fenster, responsable de la stratégie commerciale de Pathfinder. « Aujourd'hui, nous parlons de cinq fleurs. »

Des cinq initiatives mises sur pied par Fenster pour rentabiliser Pathfinder, la vente d'annonces est de loin la plus importante.

« C'est là que nous tirons le gros de nos revenus, dit Fenster. Si vous visitez notre site, vous verrez que la plupart de nos pages ont un espace publicitaire. »

Mais Pathfinder ne vend pas seulement de la publicité. Moyennant un loyer donné, elle permet aussi à des compagnies comme Barnes & Noble de vendre leurs produits — en l'occurrence des livres — directement sur son site.

Pathfinder a également conclu des ententes avec Microsoft, Netscape et AT&T pour la diffusion du contenu de son site ailleurs sur le Web.

« Nous réalisons aujourd'hui de vrais revenus », jure Fenster, dont la stratégie inclut en outre la vente d'abonnements aux magazines Time Inc. sur le site Pathfinder.

Mais la rentabilité n'est pas pour demain.

« Généralement, un magazine est profitable entre sa cinquième et sa septième années, dit Fenster. Time inc. a une présence électronique depuis trois ans. Et je pense que nous faisons aussi bien, sinon mieux, que la plupart des magazines qui débutent. »

Pour l'heure, parmi les médias traditionnels américains, seul le *Wall Street Journal* fait des profits sur le Net. Le quotidien financier est également le seul à publier une édition électronique dont l'accès n'est pas gratuit.

Intranet, le cadet d'Internet, se fraie un chemin dans l'entreprise

ANDREW P. MADDEN
Rédacteur en chef du magazine Red Herring, *l'auteur a rédigé ce texte pour le Réseau World Media*

Son grand frère Internet est déjà une vedette sur la scène mondiale, et c'est au tour à présent d'intranet de se faire connaître. Un intranet, c'est en quelque sorte une version privée d'Internet qui se niche entre les murs des grandes entreprises, jouant le rôle d'un réseau d'informations. On peut tout mettre sur un intranet : des manuels à l'intention des employés jusqu'aux formulaires de demande de vacances, en passant par les menus des cantines de l'entreprise et les relevés de notes de frais. Les employés peuvent accéder à tout cela, facilement, grâce à leur navigateur.

Havre d'efficacité dans un processus d'organisation parfois chaotique, cet ambitieux petit est très apprécié des grandes entreprises. La mise en place d'un intranet garantit en effet un meilleur partage des informations, tout en permettant de faire des économies sur le budget informatique et d'assurer une communication plus rapide entre les succursales de l'entreprise de par le monde.

Pour les fournisseurs de matériel informatique, de logiciels et de services, le phénomène intranet est une occasion en or. Les dirigeants de Zona Research, à Redwood City, en Californie, estiment que les ventes de biens et de services permettant un accès à Internet et la mise en place d'intranets atteindront près de 107 milliards de dollars d'ici à l'an 2000, un chiffre trois fois plus important que les ventes de 34,97 milliards de dollars enregistrés par la société en 1996. On ne s'étonne pas alors qu'un fournisseur de logiciels et de services intranet comme Netscape Communications, à Mountain View, en Californie, ne soit pas seul sur ce marché appelé à dépasser les 10 milliards de dollars en l'an 2000.

Comme n'importe quelle technologie nouvelle, l'intranet ne sera pas utile à toutes les entreprises. Il s'agit d'un phénomène en pleine évolution, et dont on ne connaît pas encore toutes les applications — ni, d'ailleurs, les répercussions. Rob Enderle, du GIGA Information Group à Santa Clara, en Californie, est partisan de l'intranet, tout en affirmant que ce genre de réseau ne constitue pas vraiment une révolution par rapport aux réseaux informatiques que l'on connaît déjà. « Le concept existe depuis longtemps », dit-il, « c'est seulement l'approche qui change un peu. Intranet n'est jamais qu'un nouveau mot pour désigner un réseau interne ; l'accent est mis sur la norme appliquée plutôt que sur le nom de l'entreprise qui vend le logiciel. »

Et si les promoteurs de l'intranet ont réussi à imposer leur produit, Rob Enderle persiste à croire que la plupart des entreprises résisteront à la tentation de gaspiller des bénéfices difficilement gagnés dans la mise en place d'un réseau superflu : « Cela dépend des besoins de l'entreprise. Cela peut être utile pour une société qui se crée ou qui a besoin de moderniser son infrastructure. Mais dans une entreprise stable, avec un réseau qui fonctionne bien, on est forcément moins tenté. Pourquoi créer des problèmes là où il n'y en avait pas ?'

intranet a beau être jeune, constate Steve Sigmond, un analyste de chez Wessels, Arnold & Henderson, à Minneapolis, les problèmes que ce genre de réseau doit résoudre sont vieux comme le monde. « Ce sont les problèmes typiques qu'on rencontre dans les affaires », dit-il. « Comment communiquer avec ses clients ou avec ses fournisseurs ? Ces problèmes n'ont pas changé depuis la construction des premiers gros ordinateurs, mais les façons de les aborder ne cessent d'évoluer. »

Pas pour tout le monde

Mais un intranet n'est pas une solution pour tout le monde, souligne Steve Sigmond, même si ces réseaux sont à la fois rationnels et ouverts. « Les petites entreprises sont moins concernées par les problèmes d'exclusivité que les grandes », poursuit-il. « Une petite entreprise peut acheter un logiciel banal pour ses échéanciers ou son courrier électronique, cela ne pose aucun problème. Mais les grandes entreprises ont plusieurs systèmes hérités des temps passés, de réseaux multiples, et différents services qu'il s'agit d'intégrer. La valeur d'un dénominateur commun basé sur une seule et même norme est décuplée pour ces firmes. »

Daniel Rimer de la banque d'affaires Hambrecht & Quist à San Francisco, n'est pas d'accord. Pour lui, l'avenir d'intranet sera assuré par les besoins des petites entreprises : « Gestion interne ou gestion externe ? La différence est énorme pour ces sociétés. » Daniel Rimer effectue actuellement une étude sur ce marché potentiel, qu'il nomme Services Internet Stratégiques. « Au lieu de construire son propre intranet, dit-il, une entreprises pourra utiliser les services fournis par une autre entreprise via Internet. » Et, conclut il, l'avènement d'intranets conçus par des sous-traitants finirait par rendre floue la frontière entre les intranets, les extranets (des réseaux utilisés par des firmes pour communiquer avec leurs clients et leurs partenaires) et Internet, le réseau des réseaux.

Services Internet Stratégiques correspond mieux, selon Daniel Rimer, au modèle économique des petites entreprises : « C'est très intéressant pour les petites entreprises, parce que le coût devient négligeable. On n'achète pas une technologie sous licence, on ne fait que s'abonner à un service. »

« C'est peut-être juste un problème de vocabulaire », plaide Daniel Rimer. Si on met de côté tous ces mots à la mode, un intranet, un extranet, et même l'Internet, « c'est plus ou moins la même chose. »

The Red Herring:
http ://www.herring.com

The Intranet Journal, le guide indépendant de l'intranet:
http ://www.intranetjournal.com

Intranet Services :
http ://www.iserv.co.za

Intranet Exchange, un forum de discussion pour partager expériences et questions sur l'intranet :
http ://www.innergy.com/ix

Intranet Technologies Inc. :
http ://www.intranet.ca/index.shtml

Netscape Communications :
http ://www.netscape.com

L'abc d'une crise à la Maison-Blanche

Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

L'affaire Lewinski n'est pas seulement un scandale sexuel. C'est aussi un imbroglio juridique qui risque de dégénérer en crise constitutionnelle. À cause des allégations d'une ancienne stagiaire de 24 ans, le président et commandant en chef des États-Unis risque en effet de tomber. Comment la plus grande puissance mondiale en est-elle arrivée là ?

Dans un sens, Bill Clinton n'est pas le seul homme par qui le scandale arrive. Kenneth Starr joue aussi un rôle crucial et controversé dans la crise à la Maison-Blanche.

Le procureur indépendant jouit d'un pouvoir exceptionnel. Il y a quatre ans, il était nommé pour enquêter sur l'affaire Whitewater. Le voici aujourd'hui qui cherche à savoir si le président a incité Monica Lewinski à mentir à la justice sur la relation sexuelle que les deux auraient entretenue.

D'où Starr tient-il son pouvoir d'enquête et quels en sont les limites ?

Le pouvoir d'enquête de Starr découle de l'« Independent Counsel Act ». Cette loi, née de l'affaire Watergate, permet au procureur général des États-Unis de désigner un procureur indépendant pour enquêter sur des affaires impliquant le président ou les membres de son cabinet.

En vertu de la loi, le procureur indépendant dispose d'un budget et d'un temps illimités pour raéliser son enquête. Ainsi, en quatre ans, Starr aura dépensé au moins 30 millions pour faire la lumière sur l'affaire Whitewater. Et le compteur continue à tourner.

De Whitewater à Lewinski

Mais quel est donc le rapport entre l'affaire Whitewater et l'affaire Lewinski ?

L'« Independent Counsel Act » autorise le procureur indépendant à se pencher sur toutes « autres allégations... émanant de » l'affaire à laquelle il a été originalement affecté. C'est ainsi que l'enquête de Starr a été étendue au fil des ans pour inclure le suicide de Vincent Foster et le fiasco de l'agence de voyages de la Maison-Blanche (communément appelé Travelgate).

Le 12 janvier dernier, une nouvelle avenue d'enquête s'est présentée à Starr. Ce jour-là, le procureur indépendant a reçu la visite de Linda Tripp, dont les enregistrements de conversations téléphoniques avec Lewinski l'ont vivement intéressé.

Dans ces enregistrements, Lewinski prétend avoir eu une relation sexuelle avec Clinton. Elle soutient également que le président et son confident, le puissant avocat Vernon Jordan, l'ont incitée à se parjurer dans le cadre du procès civil pour harcèlement sexuel intenté par Paula Jones contre Clinton. Qui plus est, elle affirme que Jordan a réussi à lui obtenir un emploi à New York au sein de Revlon, où l'avocat de Washington est membre du conseil d'administration.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations, Starr a demandé au procureur général des États-Unis la permission d'étendre une fois de plus son enquête. Selon lui, l'affaire Lewinski permet de soupçonner Clinton et Jordan de propension à l'obstruction à la justice.

Depuis 1994, est-il important de rappeler, Star et ses enquêteurs tentent de prouver que Clinton et Jordan ont acheté le silence de Webster Hubell, un autre confident du président, dans l'affaire Whitewater. Selon le procureur indépendant, l'argent aurait été versé à Hubell par le conglomérat auquel appartient Revlon.

De Monica à Paula

Comment Lewinski a-t-elle été entraînée dans l'affaire Paula Jones ?

En fouillant la vie privée de Clinton pour tenter de prouver que le président a l'habitude de faire des avances à ses employées, les avocats de Paula Jones sont tombés sur Monica Lewinski, à propos de laquelle courait des rumeurs.

Dans une déclaration par écrite envoyée au début de janvier aux avocats de Jones, Lewinski a nié avoir eu une relation sexuelle avec Clinton. Le 10 janvier dernier, lors d'une déposition, le président a également démenti l'existence d'une liaison avec l'ancienne stagiaire.

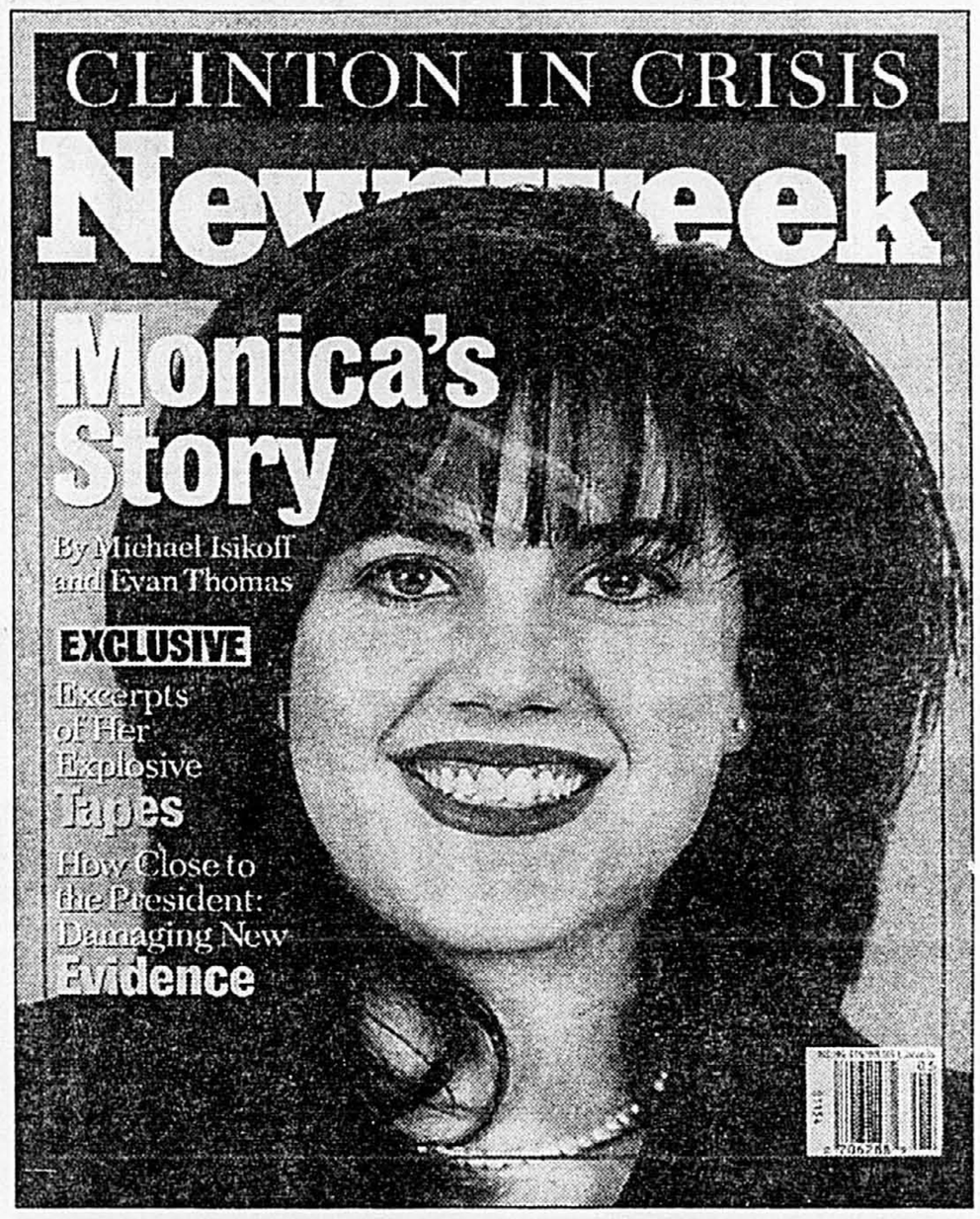

Selon le magazine *Newsweek*, (dans la photo, le numéro du 2 février) Linda Tripp aurait eu un différend majeur avec ses avocats qu'elle trouvait trop complaisants à l'égard de la Maison-Blanche. Furieuse, elle s'est rendue, quelques heures plus tard, au bureau de Kenneth Starr avec son histoire et ses cassettes.

Ironiquement, le procès intenté par Jones, qui a contribué à faire éclater l'affaire Lewinski, devra se poursuivre sans le témoignage de l'ancienne stagiaire. Le juge chargé du procès, Susan Webber, en a décidé ainsi jeudi, réagissant à une requête formulée la veille par Starr. Le procureur indépendant estimait que la procédure engagée par Jones contre Clinton entravait sa propre enquête sur l'affaire Lewinski.

Pourquoi Linda Tripp est-elle allée chez Starr pour lui faire entendre ses conversations téléphoniques avec Lewinski ?

De Linda à Kenneth

Il faut rappeler que Linda Tripp a déjà eu des démêlés avec la Maison-Blanche, où elle a travaillé avant de passer au Pentagone. L'an dernier, dans une entrevue au magazine *Newsweek*, elle a confirmé les allégations d'une employée de la Maison-Blanche, Kathleen Willey, à qui Clinton aurait fait des avances en 1993. L'avocat du président, Robert Bennett, avait traité Tripp de menteuse.

Tripp s'est liée d'amitié avec Lewinski au Pentagone, où celle-ci avait été mutée après son séjour à la Maison-Blanche. Elle dit avoir commencé à enregistrer ses conversations téléphoniques avec l'ancienne stagiaire pour se protéger. Ayant reçu les confidences de Lewinski, elle craignait de se retrouver dans une position compromettante si elle devait un jour témoigner dans l'affaire Paula Jones : ou bien elle niait ce qu'elle savait et risquait d'être accusée de parjure ; ou bien elle disait la vérité et s'exposait à la vindicte de la Maison-Blanche.

À la mi-décembre, Tripp a reçu une citation à comparaître devant les avocats de Jones. Le 12 janvier, afin de préparer son témoignage, elle a rencontré ses avocats. Selon le magazine *Newsweek*, elle aurait alors eu un différend majeur avec ces derniers, qu'elle trouvait trop complaisants à l'égard de la Maison-Blanche. Furieuse, elle s'est rendue, quelques heures plus tard, au bureau de Kenneth Starr avec son histoire et ses cassettes.

Fait inquiétant pour la Maison-Blanche, Tripp prétend également avoir été dans la même pièce que Lewinski lors de conversations téléphoniques animées entre l'ancienne stagiaire et le président. Elle est sans doute le témoin le plus important de Starr.

De Bill à Bill

S'il s'avère que Clinton a eu une relation sexuelle avec Lewinski, de quels crimes peut-il être accusé ?

Selon plusieurs juristes, Clinton peut être accusé de parjure lors de sa déposition devant les avocats de Jones ; de subornation de témoins, s'il a encouragé Lewinski à mentir lors de sa propre déposition dans l'affaire Jones ; et d'obstruction à la justice.

Mais un président peut-il, en cours de mandat, être traduit devant un tribunal criminel ?

Même si la Cour suprême n'a jamais tranché la question, le département de Justice américain, de Nixon à Clinton, a toujours maintenu qu'un président au pouvoir ne pouvait être accusé au criminel avant d'être destitué.

Ainsi, même si l'enquête de Starr menait à des accusations criminelles contre Clinton, le président ne pourrait être traduit en justice avant un long et humiliant examen de sa vie sexuelle devant le comité de la Chambre des représentants chargé de l'*impeachment*, la procédure de mise en accusation du président.

Clinton pourrait bien sûr décider d'éviter un tel cirque en démissionnant, comme Nixon l'a fait en 1974.

Papon : le procès qui s'enlise

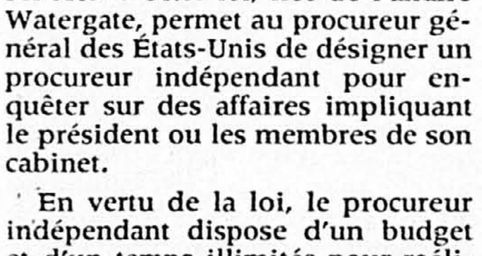

Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale
PARIS

Commencé le 8 octobre dernier, le procès pour « complicité de crimes contre l'humanité » de Maurice Papon devait se terminer le 23 décembre, ce qui était déjà très long pour la justice française.

Finalement, il s'étirera au moins jusqu'à la fin du mois de mars. Autant dire que ce procès, que tout le monde souhaitait « exemplaire » (en France, on a tendance à confondre justice, morale et Histoire) s'est définitivement enlisé.

Les médias — plus d'une centaine au début — ont déserté le palais de justice de Bordeaux en grande majorité. Les « parties civiles » (plaignants) étaient représentées au départ par 28 avocats — parallèlement au procureur, qui représente l'État : une demi-douzaine d'entre eux au maximum continuent de participer à toutes les séances.

Les débats se perdent sur des points de détail, on examine pour la énième fois la constitution d'un convoi de déportés juifs de Bordeaux vers Drancy puis l'Allemagne sans que cela ajoute quoi que ce soit à ce qu'on savait déjà. L'étirement sans fin des débats favorise les diversions en tout genre, les discussions style « café du commerce » comme le dit à un moment le président du tribunal, et même les empoignades entre les nombreux avocats des parties civiles, qui ne sont plus d'accord sur la marche à suivre.

L'ancienne ministre Simone Veil, qui fut déportée à Auschwitz à l'âge de quatorze ans, déclare que le procès de l'ancien numéro deux de la préfecture de Bordeaux sous l'Occupation — responsable de ce fait des Questions juives — provoque « une grande confusion dans les esprits ».

Une filiation loitaine

Coup de théâtre mercredi et apothéose dans la confusion : l'avocat Arno Klarsfeld, représentant les Fils et filles de déportés juifs de France, émet un communiqué pour dénoncer les liens de parenté, jusque-là ignorés, du président du tribunal, Jean-Louis Castagnède, avec des victimes juives présumées des déportations de 1942 et 1943.

Affaire absolument rocambolesque : le magistrat, né en 1945, est orphelin de père depuis 1951 et, depuis cette date, a perdu tout contact avec la branche paternelle de sa famille. Or, un oncle à lui avait épousé Esterina Benaïm, dont la mère et les deux soeurs ont été déportées de Bordeaux par les soins de la police de Maurice Papon et sont mortes à Auschwitz.

Une filiation pour le moins lointaine, mais pas tellement plus que celle de certaines parties civiles qui ont porté plainte contre l'ancien secrétaire général de la Préfecture de Bordeaux de 1942 à la Libération.

Comble de surréalisme : M. Castagnède ignorait tout de cette filiation et du nom de l'épouse de son oncle. « Je tombe des nues », a-t-il déclaré en plein tribunal. Pendant ce temps, les rares avocats à plein temps des parties civiles, et qui assurent la permanence au procès, sont partagés entre l'effondrement et la fureur : le « jeune » Arno Klarsfeld, qui se déclare volontiers « militant-avocat » en faveur de la mémoire des déportés, a réussi par ce coup de théâtre à déstabiliser totalement le procès Papon.

Maurice Papon, 87 ans. L'acquittement est une hypothèse qui prend du poids à mesure que le procès s'enlise.

Ou bien — ce qui est improbable — il réussit à faire « tomber » le président Castagnède pour « suspicion légitime », c'est à dire en l'accusant de partialité... en faveur des victimes juives. Ou alors — ce qui semble être le cas — le procès se poursuit sous la même présidence, mais alors le verdict, quel qu'il soit, sera sans doute contesté, et la crédibilité du tribunal contestée. Bref, le procès qui s'enlisait, vient de recevoir de plein fouet la torpille signée Arno Klarsfeld.

Allure de playboy, crinière noire, assidu des milieux mondains et nocturnes de Paris et New York, adepte des patins à roulette pour ses déplacements dans Bordeaux, Arno Klarsfeld est le fils de deux célèbres « chasseurs de nazis », l'avocat Serge Klarsfeld, fils de déportés, et sa femme Beate, une Allemande qui avait connu la gloire... en giflant publiquement à la fin des années 80 le chancelier Kiesinger pour son ancienne appartenance aux SS. Serge Klarsfeld, de son côté, avait été l'un des principaux responsables de la traque et de la capture de l'ancien nazi et tortionnaire de Lyon, Klaus Barbie.

La confiance

Par ce coup de théâtre, en fait, ce sont « les » Klarsfeld qui, tout bonnement, ont tenté cette semaine de se débarrasser en cours de procès d'un président de tribunal en qui ils ont décidé qu'ils n'avaient pas confiance depuis le jour où il avait décidé la mise en liberté de l'accusé (de 87 ans) pour la durée de ce très long procès.

Le biais utilisé, bien entendu, est pour le moins paradoxal puisque le motif de la récusation serait la partialité... en faveur des parties civiles ! En fait, la consternation des autres avocats tient au fait que si le président venait à être révoqué — situation quasiment inédite dans l'histoire de la justice française — la question de l'annulation pure et simple du procès se poserait. Auquel cas il n'y aurait sans doute plus jamais de procès Papon.

Ce nouveau rebondissement illustre assez bien la confusion et la perplexité qui se sont installées au coeur du procès. Lorsque le tribunal de Lyon avait, il y a dix ans, jugé et condamné le nazi Klaus Barbie, puis le tortionnaire et milicien français Paul Touvier, il était relativement simple et clair de leur appliquer l'accusation de « crime contre l'humanité ». L'accusation aurait également eu du sens concernant l'ancien chef de la police de Vichy, René Bousquet, organisateur de la rafle des Juifs parisiens (13 000) en août 1942.

Le cas de Papon appartient à un autre niveau, celui d'un haut fonctionnaire de l'administration de Vichy (comme il y en a eu au moins quelques centaines, à commencer par les 95 préfets de l'époque), et qui s'est « contenté » d'exécuter — sans zèle excessif mais sans le moindre état d'âme — les ordres venus de sa hiérarchie. Maurice Papon a personnellement organisé la déportation de quelque 3 000 Juifs bordelais — et il aurait raflé des Tziganes si on le lui avait demandé — sans se poser une seconde la question de savoir ce qu'en feraient les Allemands (rien de sympathique, il pouvait s'en douter).

Le problème, qui se serait posé différemment dans l'immédiate après-guerre, c'est que l'accusation de « complicité de crime contre l'humanité », est bien lourde et encombrante. C'est ce que plaidera son défenseur : ce serait « banaliser » le crime contre l'humanité que de l'appliquer à ce haut fonctionnaire peu glorieux mais pas « criminel ».

Les parties civiles, de leur côté, sont déchirées sur ce qui doit être requis : peut-on, sur un chef d'accusation pareil, se contenter d'une peine de cinq ou sept ans de prison, ce qui créerait une fâcheuse jurisprudence ? Peut-on réclamer contre lui autant que contre un tortionnaire nazi comme Barbie ?

Et finalement, face à ce dossier sinistre et gris — comme le régime de Vichy lui-même — ne risque-t-on pas d'aboutir au bout du compte à ce résultat, honorable pour la justice, mais consternant pour la morale et l'Histoire : l'acquittement ? Une hypothèse qui prend du poids à mesure que le procès s'enlise.

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

ITALIE

Réfugiés fichés

■ Les quinze ministres de l'Intérieur de l'Union européenne sont tombés d'accord hier à Birmingham pour autoriser les États membres à relever les empreintes digitales des demandeurs d'asile. Cette décision permettra de restreindre le nombre de demandes, s'est félicité le ministre italien Giorgio Napolitano, dont le pays a été confronté le mois dernier à une vague d'immigration de centaines de Kurdes de Turquie. La prise des empreintes et l'échange de leurs relevés parmi les États membres avaient été proposés en début de semaine par la Commission européenne dans le cadre d'un plan de lutte contre l'immigration clandestine. Avant cette décision, l'Italie relevait déjà les empreintes des demandeurs sans papiers et transmettait ses informations à l'Allemagne.

d'après AP

ULSTER

Manifs pacifistes

■ Des milliers de catholiques et de protestants se sont rassemblés hier dans les rues de plusieurs villes d'Irlande du Nord, manifestant leur hostilité aux groupes armés rivaux qui tentent de briser le cessez-le-feu en vigueur. Si des rassemblements dans six villes se sont déroulés dans une relative unité, on ne peut guère autant de celui de Belfast, qui a réuni environ un millier de personnes mais où des partisans du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ont brandi des banderoles réclamant la fin des assassinats de catholiques, ignorant par là-même les violences dont sont victimes les protestants. D'autres personnes ont également été tuées ! », ont lancé en direction d'un élu du Sinn Fein, Michael Ferguson, plusieurs personnes qui exhibaient des affiches sur lesquelles on pouvait lire : « Arrêtez maintenant les assassinats. »

d'après AP

LIBAN

Affrontements

■ Des combats entre l'armée gouvernementale et des dissidents chiites du Hezbollah ont fait hier au moins deux morts et plusieurs blessés dans la région de Baalbek (85 km à l'est de Beyrouth). Selon un communiqué des forces de sécurité libanaises, les affrontements ont éclaté lorsque l'armée s'est rendue dans le séminaire d'Ain Bourday dirigé par le prélat chiite Sobhi Toufeili près de Balbeek. Ce dernier a été récemment exclu du Hezbollah pro-iranien, mouvement qu'il dirigeait encore dans les années 80. Retranché dans le bâtiment avec 200 miliciens armés du Hezbollah, cheikh Toufeili défie depuis des mois le gouvernement du premier ministre Rafic Hariri en menant une campagne de désobéissance civile. Il réclame de meilleurs conditions de vie pour les populations nécessiteuses de la plaine de la Bekaa.Selon la télévision d'État, il y aurait eu 50 morts ou blessés.

d'après AP

ALGÉRIE

Dénonciation américaine

■ La « brutalité inquiétante » que connaît l'Algérie justifie l'envoi dans ce pays d'une « mission internationale d'information crédible », a estimé hier le secrétaire d'État adjoint aux droits de l'Homme, John Shattuck. « À la lumière des divergences sur l'origine » des massacres en Algérie, « il est clair qu'il faut une mission internationale d'information crédible », a dit M. Shattuck en présentant à la presse le rapport annuel du département d'État sur les droits de l'Homme. « En certaines occasions, écrit le document, les forces de sécurité n'ont pas réussi à intervenir pour prévenir ou arrêter les massacres de civils. » « Des questions se sont posées sur l'indifférence, ou la complicité, des forces de sécurité dans la mort de civils », poursuit le rapport qui dénonce de « sérieuses violations des droits de l'Homme » de la part des forces de sécurité algériennes.

d'après AFP

PHOTO AFP

Des étudiantes sévillanes portent des gants blancs en guise de protestation pacifique contre l'assassinat par l'ETA d'un conseiller municipal de Séville appartenant au parti conservateur au pouvoir à Madrid et de la femme de ce dernier.

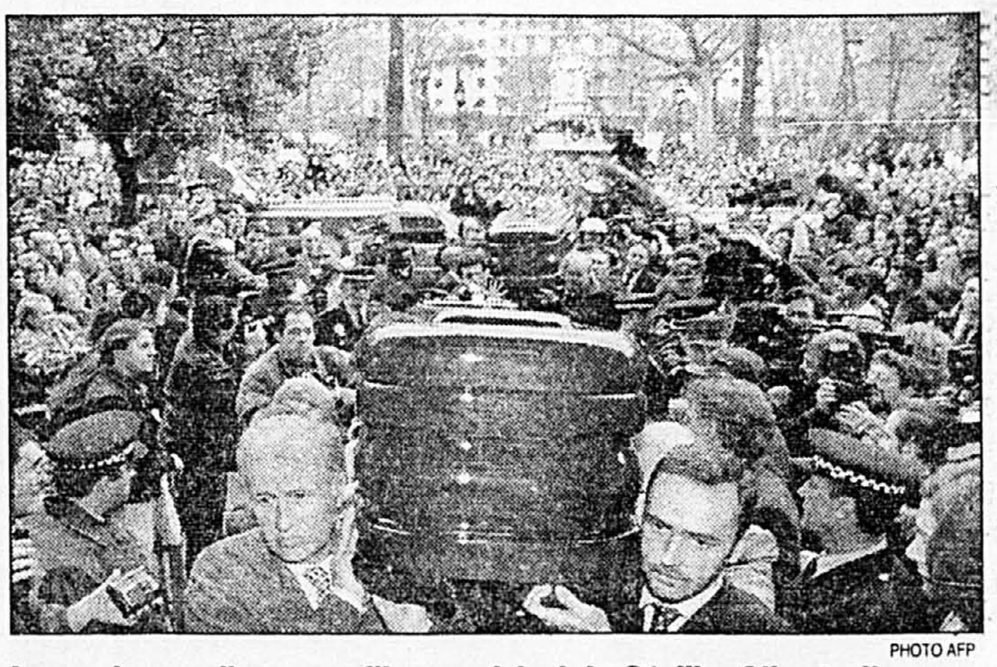

PHOTO AFP

Les cadavres d'un conseiller municipal de Séville, Alberto Jimenez Becerril, et de sa femme Ascension, tous deux tués par balles à l'âge de 37 ans par des membres de l'ETA, ont été conduits à l'hôtel de ville hier.

Le double attentat de Séville : l'ETA fait monter la pression

DOMINIQUE ORIN
de l'Agence France-Presse, MADRID

L'organisation séparatiste basque ETA a accentué sa pression sur le pouvoir en Espagne en assassinant hier le deuxième adjoint au maire conservateur de Séville et son épouse, quatrième attentat mortel contre des élus du Parti populaire (PP) en sept mois.

Alberto Jimenez Becerril et sa femme, Ascencion, tous deux âgés de 37 ans et parents de trois enfants, ont été assassinés près de la cathédrale de Séville (Andalousie, sud) d'un coup de feu dans la nuque alors qu'ils rentraient chez eux après un dîner peu avant 1 h 30 locales.

Deux douilles de 9 mm parabellum, munition habituellement utilisée par l'organisation armée basque, ont été retrouvées sur les lieux de l'attentat.

Membre éminent en Andalousie du parti du chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar, M. Jimenez Becerril était en charge des finances de la troisième ville d'Espagne.

Ce double attentat a été attribué à l'ETA par M. Aznar, qui devait se rendre à Séville. L'ETA lance « un défi total à la société » espagnole et « paiera très cher ce qu'elle fait » par l'application de la loi, a-t-il affirmé lors d'une déclaration institutionnelle.

Le roi Juan Carlos et la reine Sofia ont ajourné un voyage prévu hier aux Pays-Bas en signe de deuil. Le secrétaire d'État américain Madeleine Albright, de passage à Madrid pour évoquer la crise Irak-ONU avec son homologue russe Evgueni Primakov, a condamné « avec force » le double attentat.

Le nouveau coup de force de l'ETA a également été condamné par tous les partis politiques, à l'exception de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB, bras politique de l'ETA).

HB « regrette » le double attentat mais « quand se produisent les exemples les plus graves du conflit basque, se borner aux fausses condamnations ne sert pas à chercher des solutions », a déclaré le porte-parole de HB Joseba Permach.

Spontanément, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées devant la mairie de Séville, en allumant des bougies et en criant « Ils ne sont pas des Espagnols, ce sont des fils de pute. » Une autre manifestation était prévue en soirée dans la capitale andalouse.

Il s'agit du premier attentat mortel contre un élu du PP hors du Pays basque où trois conseillers municipaux conservateurs ont été tués depuis juillet dernier.

Autre fait marquant : rarement l'ETA s'en prend aux parents d'un homme politique, comme cela a été le cas à Séville, capitale d'une région où les activistes de l'ETA ont tué dix personnes depuis 1983.

Le double assassinat de Séville clôt également le débat « inutile » sur la sécurité des quelque 200 élus conservateurs au Pays basque, a souligné le porte-parole du Parti socialiste (opposition) Alfredo Rubalcaba.

Se plaignant que la police basque ne faisait pas le nécessaire pour protéger ses militants, le PP a lancé une souscription populaire pour leur fournir des gardes du corps. Cette initiative a été durement critiquée par l'opposition selon laquelle cette mission relève exclusivement des forces de l'ordre.

« Cela ne sert à rien de protéger les élus conservateurs au Pays basque parce que l'ETA a montré qu'elle pouvait frapper n'importe où », a ajouté hier un dirigeant de la coalition Izquierda Unida (IU, autour des communistes), Antonio Romero.

Albright et l'Irak : des points de résistance

d'après AP et AFP
MADRID

Les États-Unis ont averti Bagdad hier qu'ils estimaient avoir « pratiquement épuisé toutes les options diplomatiques » pour tenter de parvenir à un réglement de la crise autour du désarmement irakien, et que leur patience était « à bout ».

À Madrid, où elle venait d'examiner avec le ministre russe des Affaires étrangères Evgueni Primakov le résultat apparemment peu fructueux des efforts de Moscou visant à convaincre l'Irak de céder, le secrétaire d'État américain Madeleine Albright s'est montrée exaspérée.

« Nous préférons une solution diplomatique, mais nous sommes sceptiques sur les chances de la diplomatie de résoudre ce problème. (...) La situation est très grave et notre patience est à bout », a-t-elle déclaré. « Il est temps de prendre des décisions fondamentales », a poursuivi Mme Albright.

« C'est seulement le début du processus. Nous devons continuer », a déclaré pour sa part Evgueny Primakov, précisant que son pays demeurait malgré tout « en faveur de mesures diplomatiques ».

Dans le même temps, Bagdad tente de persuader la communauté internationale de sa bonne foi. Répondant aux accusations américaines, le ministre irakien de l'Information Humam Abdel-Khalik a affirmé que son pays ne possédait « plus aucune » arme de destruction massive.

« L'Irak n'utilisera pas d'armes de destruction massive pour la simple raison que l'Irak n'a plus aucune arme de ce type. Le président des États-Unis le sait très bien lui-même », a souligné M. Abdel-Khalik.

Joignant le geste à la parole, le vice-Premier ministre Tarek Aziz a invité des diplomates étrangers à visiter l'un des palais présidentiels de Saddam Hussein, ceux-là mêmes qui sont au coeur de la crise entre l'Irak et les Nations unies.

Le chef de la diplomatie américaine était attendue hier soir à Londres, où elle devait poursuivre sa tournée d'explication. Après un entretien dans la soirée avec le roi Hussein de Jordanie, en visite dans la capitale britannique, elle doit rencontrer aujourd'hui son homologue Robin Cook. La Grande-Bretagne est le seul allié des États-Unis qui les soutiendrait ouvertement dans des opérations militaires contre l'Irak.

Jeudi soir à Paris, le ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine a expliqué, après avoir dîné avec Mme Albright, que « toutes les options restent ouvertes ». Une déclaration aussitôt interprétée par la partie américaine comme « un appui » à sa position.

En fait, Paris reste attaché à la recherche d'une solution diplomatique pour sortir de la crise, comme cela avait été le cas en novembre lorsqu'un accord avait été trouvé avec Bagdad après une médiation russe. Jacques Chirac devait l'expliquer hier en fin d'après-midi à Bill Clinton lors d'un entretien téléphonique.

Autre signe des réticences de la communauté internationale, la Turquie a annoncé qu'elle ne participerait pas à des raids aériens contre l'Irak. « Il est impensable de s'attendre à une contribution turque à une action militaire que la Turquie désapprouve », a souligné à Ankara le vice-Premier ministre Bulent Ecevit. En 1991, la base aérienne d'Incirlik, dans le sud-est de la Turquie, avait été utilisée par les alliés pour bombarder l'Irak.

Par ailleurs à Bonn, le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, tout en réaffirmant que le problème devait être réglé « politiquement et diplomatiquement », a souligné qu'on ne pouvait « pas exclure une action militaire ».

PHOTO REUTER

Le ministre russe des Affaires étrangères, Yevgeny Primakov, s'est entretenu avec le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, hier à l'aéroport de Madrid.

La cote de popularité de Clinton atteint un sommet

Agence France-Presse
WASHINGTON

Malgré la tempête qui souffle sur la Maison-Blanche depuis la révélation de l'affaire Lewinsky, la cote de popularité de Bill Clinton atteint des sommets. Selon un sondage CBS publié hier, 73 % des Américains approuvent le travail de leur président. En hausse de 16 points par rapport à celui publié lundi, avant le discours sur l'état de l'Union. Ce score est le plus élevé des deux mandats Clinton.

Un autre sondage pour Fox News / Opinion indique que 77 % des Américains pensent que Bill Clinton terminera normalement son mandat en l'an 2000. En outre, 45 % des personnes interrogées croient les dénégations du président sur sa liaison supposée avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, tandis que 43 % ne le croient pas.

« C'est probablement un témoignage du bon sens des Américains », s'est félicité le porte-parole de la Maison-Blanche, Mike McCurry. « Ils ne se sont pas précipités pour juger, contrairement à d'autres, et ils veulent avoir un peu de temps pour considérer tous les faits. »

Ces sondages viennent conforter la position du président au lendemain d'un autre succès important pour lui. Un juge de l'Arkansas a décidé jeudi que le cas Monica Lewinsky ne pourrait pas être cité dans le procès pour harcèlement sexuel intenté par Paula Jones contre Bill Clinton. Les avocats de Paula Jones ont annoncé leur intention de faire appel de cette décision.

Linda Tripp, cette femme qui a enregistré les confidences de Monica Lewinsky à son insu, est sortie hier du silence auquel elle s'astreignait depuis l'éclatement de l'affaire. Dans un communiqué de deux pages publié par l'intermédiaire de son avocat Jim Moody, elle a affirmé qu'elle « était présente » lors d'un entretien téléphonique nocturne entre l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche et le président Bill Clinton.

Selon son avocat, Linda Tripp dormait cette nuit-là dans la chambre d'amis de l'appartement de Monica Lewinsky dans l'immeuble du Watergate quand elle a été réveillée par le téléphone.

« L'appel a duré environ vingt minutes », a déclaré Jim Moody. Après avoir raccroché, Monica aurait confié à son amie que c'était le président qui venait d'appeler. Me Moody a ajouté que ces éléments « ont été transmis au grand jury enquêtant sur le président ».

Un autre avocat de Linda Tripp, Anthony Zaccagnini, a ajouté sur une radio de Baltimore que Linda Tripp avait même entendu « la voix du président ».

Par ailleurs, le contenu de la déposition sous serment de Bill Clinton devant les avocats de Paula Jones est en partie rendu public. Le site Internet du magazine *Time* rapporte que le président américain a reconnu le 17 janvier avoir eu « une fois, en 1977 » des rapports sexuels avec Gennifer Flowers, cette artiste de cabaret qui avait failli lui coûter son élection en 1992. À l'époque, Bill Clinton avait nié toute liaison avec Gennifer Flowers.

Politique

Mécontent, Guy Chevrette menace de démissionner

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Alors que le ciel paraissait radieux pour le Parti québécois, le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette, a fait éclater un coup de tonnerre. Ulcéré de s'être fait duper par des collègues du Conseil des ministres, il laisse entendre qu'il pourrait démissionner, une menace prise avec un grain de sel par tous ses collègues.

« La première loyauté, c'est à nos électeurs qu'on la doit. Je n'ai pas l'intention de trahir, cela pourra aller jusqu'à une démission », a lancé M. Chevrette hier à l'entrée du caucus spécial du Parti québécois. Il faisait ainsi écho à une entrevue publiée hier par *Le Soleil* où, aigri par « les p'tites vites » de ses collègues, il dénonçait les décisions de Serge Ménard et Pierre Bélanger de déménager sans l'en informer des organismes gouvernementaux du comté de Joliette qu'il représente depuis 21 ans. Mais dans le cas de M. Bélanger, il y a eu échange de correspondance entre adjoints politiques en décembre.

M. Chevrette a reçu la première gifle à son retour de vacances le 8 janvier. Il a alors appris que la direction régionale du service de probation passait de Joliette à Laval, dans le comté du ministre de la Justice, Serge Ménard.

« Cela s'est fait sans avis, je ne peux tolérer cela, explique-t-il. Je veux que mes électeurs soient respectés, je ne sais pas ce qui peut être fait comme mesure réparatrice pour les gens de Joliette, mais c'est inacceptable entre collègues ministres », a-t-il déclaré.

Guy Chevrette doit faire un discours devant la chambre de commerce de Joliette, lundi midi. Depuis 15 jours, les notables de Joliette savent que leur député « prépare un grand coup », explique-t-on dans les coulisses. Il est aussi outré par la décision des commissaires de la nouvelle commission scolaire locale (créée par une fusion) de déménager à Saint-Félix-de-Valois dans le comté voisin de Berthier, représenté par Gilles Baril, protégé de Bernard Landry.

Le premier ministre Bouchard a minimisé la gravité de la situation. « M. Chevrette se donne un moment de réflexion. Je le respecte, c'est un ami, c'est un grand appui pour moi et le gouvernement, je ne doute pas que nous le convaincrons de continuer ses efforts », a-t-il dit.

Aucun élu ne semble prendre bien au sérieux la menace de démission de Guy Chevrette. Et bien peu paraissent approuver sa stratégie d'étaler publiquement son mécontentement.

Sauf le ministre Serge Ménard qui, cramoisi, a refusé hier de commenter une décision « qui se justifie », a-t-il insisté. Selon lui, de tels débats doivent avoir lieu en privé.

L'EXPRESS POLITIQUE

Loi d'exception le 16

■ Une loi d'exception touchant la rémunération des employés municipaux sera bel et bien adoptée par l'Assemblée nationale lors d'une session d'urgence qui se déroulera à compter du 16 février, a confirmé hier le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard. Lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion du groupe parlementaire du Parti québécois, M. Bouchard a détaillé la démarche que le gouvernement entend prendre pour récupérer 325 millions $ dans les budgets salariaux des municipalités comme contribution à la réduction du déficit du Québec.

Chrétien « prête » un un juge à Londres

■ Un juge canadien fera partie de la commission d'enquête de trois membres chargée par le gouvernement britannique de faire la lumière sur les événements du « Bloody Sunday », ce vendredi sanglant de 1972 au cours duquel les militaires avaient tué 13 manifestants catholiques à Londonderry. Le premier ministre Jean Chrétien a accepté hier de « prêter » un juge, comme le lui avait demandé Londres plus tôt cette semaine. « Nous acceptons », a indiqué hier un porte-parole du cabinet du premier ministre qui a requis l'anonymat. « Nous ne savons pas encore quel juge sera nommé, mais nous y avons réfléchi et avons accepté (la requête). »

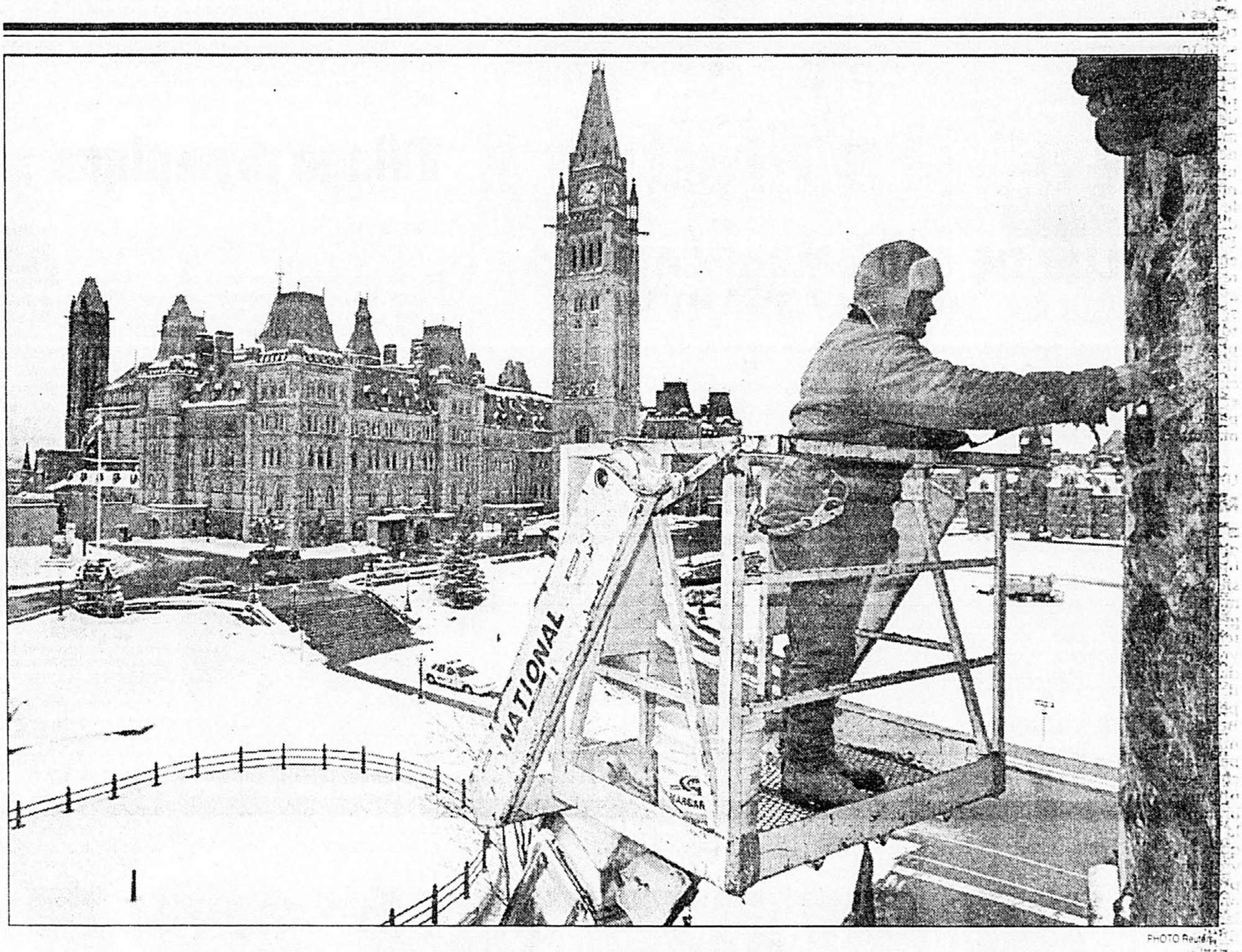

PHOTO Reuters

Reprise des travaux...

Monté sur un échafaudage, Rhéal Hébert remplit de ciment les fissures à la surface de l'Édifice de l'Ouest dans le cadre des grands travaux de reconstruction des immeubles situés sur la Colline parlementaire à Ottawa. La Chambre des communes doit reprendre ses travaux le 2 février.

Sirros appuie Daniel Johnson

■ Le député libéral Christos Sirros a tenu hier à réaffirmer son appui au chef du PLQ, Daniel Johnson, qui ferait l'objet d'une grogne au sein de son caucus, selon certaines sources. M. Sirros dit qu'il a toujours été loyal envers M. Johnson, qui est même un ami personnel, et que s'il n'a pas voulu répondre aux questions des journalistes à ce sujet c'était par « dégoût » devant « la mauvaise foi » de certains représentants de la presse, et non par manque de solidarité envers son chef.

Les objectifs de Kyoto sont à l'ordre du jour

■ Le gouvernement fédéral dévoilera plus tard cet hiver les détails sur le rôle qu'il entend jouer et les sommes qu'il dépensera pour permettre au Canada de respecter son engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, a indiqué hier la ministre de l'Environnement, Christine Stewart. « Il est dans notre intérêt d'offrir le plus d'aide possible à la population canadienne lorsque nous le pouvons, et ce dans tous les secteurs, afin de l'aider à respecter nos objectifs », a déclaré Mme Stewart au terme d'une rencontre de deux jours avec ses homologues des provinces et des territoires, à Terre-Neuve.

Mégabanque : mine de rien, l'idée fait son chemin

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les patrons des banques Royale et de Montréal ont poursuivi leur opération « convaincre » ces derniers jours auprès des chefs des partis fédéraux, question de préparer le terrain au débat politique qui s'annonce dès lundi, jour de la rentrée parlementaire à Ottawa.

À première vue, le PDG de la Banque Royale, John Cleghorn, et son futur associé de la Banque de Montréal, Matthew Barrett, semblent avoir marqué des points chez les leaders politiques. Tous s'inquiètent de l'effet de la fusion sur l'emploi, sur les frais aux clients et sur l'accessibilité des banques en région, mais aucun ne s'oppose à la naissance de la mégabanque.

L'argument voulant que les fusions soient inévitables et nécessaires pour jouer sur la scène mondiale a fait mouche.

Le premier ministre Chrétien et son ministre des Finances, Paul Martin, vexés de ne pas avoir été mis au courant du projet de fusion, ont toutefois décidé de faire patienter les deux banquiers jusqu'en septembre, moment où le comité spécial sur les banques remettra son rapport.

Le premier ministre a par ailleurs nommé un député ontarien, Tony Ianno, à la tête d'un comité parlementaire chargé d'étudier le projet de fusion. La grande crainte des libéraux, en particulier les élus des régions, c'est de voir les mégabanques délaisser la clientèle hors des grands centres urbains.

M. Ianno présidera une tournée des régions canadiennes chargée, au cours des prochains mois, de prendre le pouls de la population.

Le chef conservateur, Jean Charest, partage ces inquiétudes, mais il s'étonne de la réaction des libéraux.

Un ministre « débranché »

M. Charest trouve « inquiétant » que le ministre des Finances n'ait pas vu venir le coup. « Ça me frappe de voir à quel point M. Martin est débranché de la réalité, dit-il, ça prouve qu'il y a un manque de confiance et de communication entre les banques et le gouvernement libéral. »

La fusion était prévisible, croit M. Charest, qui prédit qu'il y en aura d'autres avant la fin de l'année. « La souveraineté économique du Canada passe par des institutions financières fortes », affirme-t-il.

Dans ce contexte, le chef conservateur s'explique mal que le gouvernement Chrétien « veuille faire le macho envers les banques en retardant la fusion ».

Jean Charest recommande au gouvernement de nommer un comité mixte Communes / Sénat chargé de remettre un rapport parallèle sur le projet de fusion des deux banques.

Sur la question de la sauvegarde des emplois au sein de la future mégabanque, Jean Charest croit que les libéraux pèchent par candeur. « Il faut parler avec franchise : personne ne peut garantir les emplois, dit-il. Il y aura des ajustements, les fusions éliminent des duplications, donc des emplois. »

Gilles Duceppe, pour sa part, exige que les banques comparaissent chaque année devant le comité des finances des Communes. Cela leur permettrait d'expliquer en toute transparence l'origine de leurs énormes profits, plaide M. Duceppe. MM. Cleghorn et Barrett ont plutôt bien accueilli la suggestion, soutient le chef bloquiste.

Chez les libéraux, le nouveau sénateur Serge Joyal continuera de jouer le rôle de chien de garde des banques, réclamant des amendements à la loi pour protéger les consommateurs.

Le premier objectif est de garder un niveau acceptable de concurrence « réelle », explique le sénateur Joyal, qui est aussi président de la commission politique pour le Québec. En décembre, M. Joyal a fait adopter au congrès des libéraux fédéraux du Québec une résolution visant à mieux protéger les consommateurs et à assurer aux PME l'accès au crédit. Il reviendra à la charge en mars, au congrès national du PLC.

« La création d'oligopoles rend pressantes un certain nombre de réformes qui ne paraissaient pas si urgentes », dit M. Joyal.

Le sénateur est loin d'être convaincu que la naissance de ces géants soit une bonne affaire pour les Canadiens.

« Ces banques seront tentées d'aller faire des affaires là où le profit serait le plus important et de se désintéresser des aspects moins importants du marché canadien », craint-il.

Grâce à

Trait d'union

Vous trouverez l'amour, l'amitié, un compagnon ou une compagne...

Pour l'indicatif 514, composez le (514) **976-7111.**
Pour les autres indicatifs régionaux, composez le **1-900-451-7111.**

- Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages.
- Le service est offert 24 heures sur 24.
- Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans la vôtre, des frais de 1,98 $ la minute seront portés à votre compte de téléphone pour les appels de l'indicatif 514 et de 2,99 $ la minute pour les autres indicatifs régionaux.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera **publiée gratuitement** dans la rubrique TRAIT D'UNION de La Presse, composez le **(514) 761-7111**.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS
La Presse

PLUS DE 600 EMBARCATIONS ET 190 EXPOSANTS!

Venez admirer les prototypes réalisés par nos universitaires, assistez aux défilés de mode, sans oublier les courses de bateaux miniatures. Plus encore... Venez magasiner vos accessoires tout en suivant

LES JEUX DE NAGANO, EN DIRECT, SUR ÉCRAN GÉANT.

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)
Admission générale : 9,50$ • Étudiants, Âge d'or : 7,50$ • Enfants accompagnés (6 à 12 ans) : 3,50$

Visitez notre site internet: www.exponautique.com • email: aqin@exponautique.com

Complétez ce coupon de participation et déposez-le dans les boites de tirage à l'ExpoNautique ou postez-le à la Presse, Concours ExpoNautique
La Presse liée, C.P. 11052, succ. Centre-Ville, Montréal H3C 4Y8

Nom: Prénom: Âge:
Adresse: App.:
Ville: Code Postal: Tél.:

Pour se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement à la question suivante: Quel âge a le Salon ?
Le tirage aura lieu le 15 février 1998 à 16h00 au Stade olympique. Les règlements de concours sont disponibles sur demande à l'ExpoNautique

Industrie, Commerce, Science et Technologie · Pelican · CKAC 73AM · Bleue · ST-JÉRÔME · TVA · La Presse · PRINCECRAFT · Camions Dodge Sous Bielles, sabots fendillés. · CBC Radio-Canada

2394675 M

Politique

Les audiences de la Cour suprême stimuleront le Bloc

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le Bloc québécois, qui a connu une bien piètre performance à la dernière session parlementaire à Ottawa, a l'intention de profiter des audiences de la Cour suprême, dans le cadre du renvoi fédéral, pour gagner plus de visibilité, non pas dans la capitale fédérale, mais dans les comtés du Québec.

« On va lancer notre message très fortement », a indiqué le chef du Bloc, Gilles Duceppe, à l'issue d'un caucus de deux jours des députés bloquistes dans la Vieille Capitale. Les audiences de la Cour suprême constitueront le « dossier majeur » du Bloc pendant les prochains mois : on prévoit d'ailleurs une semaine d'activités intensives lors du début des audiences, à la mi-février.

Mais les députés bloquistes seront surtout davantage présents au Québec. Le caucus vient en effet d'adopter une nouvelle formule qui permettra aux députés bloquistes d'être présents à la Chambre des communes seulement trois jours sur cinq, une semaine sur deux. « On sera encore très présents à Ottawa, mais il faut faire le lien avec la mobilisation dans les comtés », commente M. Duceppe.

Au Bloc, on souligne que l'impact du jugement de la Cour suprême est encore mal compris par les Québécois. Les souverainistes mous, encore à convaincre, sont plutôt indifférents face aux velléités juridiques du gouvernement fédéral : or, le Bloc voudrait en faire une petite bougie d'allumage pour la souveraineté. « Il faut rappeler que ce n'est pas à neuf juges de décider de l'avenir du Québec », souligne M. Duceppe.

En plus, les députés bloquistes pourraient être appelés à épauler leurs vis-à-vis péquistes lors d'éventuelles élections printanières. Mais au moment où la machine péquiste se met en action, certains députés bloquistes seront peut-être tentés de sauter la clôture au provincial. « Je ne connais aucun député qui a l'intention de quitter Ottawa pour Québec. On vient d'être élus et on a des responsabilités fondamentales », tranche le chef bloquiste.

Village olympique : quatre offres

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard a reçu quatre propositions d'achat pour les tours du Village olympique et une décision sur la vente sera prise dans les toutes prochaines semaines.

Le comité formé par des fonctionnaires du ministère québécois des Finances, de la Métropole et de la Régie des installations olympiques fera dans les prochains jours sa recommandation au gouvernement Bouchard, mais il faudra attendre que les ministres Bernard Landry et Robert Perreault reviennent de mission à l'étranger pour qu'une décision soit prise.

La Caisse de dépôt et placement a refait une proposition (elle avait déjà fait une offre en 1994 quand le gouvernement libéral avait mis en vente le Village). Le prix n'est qu'un des éléments considérés par Québec. On tient compte aussi du plan d'affaire et des intentions de l'acheteur éventuel. Tous les groupes intéressés ont souligné qu'ils avaient l'intention de rentabiliser le terrain avoisinant le Village. Une autre tour pourrait ainsi être construite.

Un des critères de Québec était le maintien des loyers à leur niveau actuel.

Le premier bloc-notes de 15"

Le vrai remplacement d'ordinateur de bureau

12.1" DSTN	11.3" ACTIF	12.1" ACTIF
$2395	$2895	$3195

Pentium® 166 MHz avec MMX, Disque dur 2.1 Go, 16 Mo mémoire vive, (option 200 ou 233 MHz, option disque dur 3.0 Go et jusqu'à 72 Mo Mémoire) CD-ROM 20x et lecteur 1.44 Mo, 2 Mo vidéo, 512 Ko mémoire cache, 3 fentes PCMCIA, Son stéréo, haut-parleurs, port infrarouge, port TV, Batterie NiMH (option Li-Ion), Housse de transport, Windows 95.

EUROCOM Bloc-notes à la carte · www.eurocom.ca · (613) 224-6122 · Microsource (514) 332-1999

Montréal Crazy Irving	Montréal Logic Innov.	Montréal MSI	Laval CRC Ordinateur	Lachine Info. Provinciale	La Prairie Infostyle	Sherbrooke Info Boutique
398-0737	735-7850	935-8039	688-9070	637-3311	444-5110	(819) 564-4076

MERCI !

- *Merci à tous nos membres, qu'ils soient d'Hydro-Québec, des municipalités, du transport en commun, du secteur de la santé, qui tout au long de cette tempête et de ses conséquences désastreuses, ont travaillé sans relâche en participant à la reconstruction du réseau électrique, au maintien des services municipaux et de transport et en assurant les services de santé.*

- *Merci aux bénévoles, aux élus et à toutes les personnes qui n'ont pas compté leur temps et leurs énergies.*

- *Merci à la population québécoise qui, par sa générosité nous rappelle la force et la beauté de la solidarité.*

En temps de crise comme au quotidien, au service de la population.

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

2396112

Politique

Loi référendaire : P.-F. Côté réservé sur le « nonobstant »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Après avoir frappé sur la table, le gouvernement du Québec se prépare à répliquer de façon bien modérée au verdict de la Cour suprême qui invalidait une partie de la Loi sur les consultations populaires.

Guy Chevrette laissait entendre l'automne dernier que le recours à la clause nonobstant était probable et qu'une consultation large et formelle serait lancée au printemps. Mais le rapport qu'il vient de recevoir de l'ancien directeur général des élections, Pierre-F. Côté, est bien réservé sur l'utilisation de la clause dérogatoire pour soustraire la loi québécoise de l'effet de la Charte des droits.

Robert Libman avait eu gain de cause l'automne dernier. La Cour suprême avait soutenu que l'obligation faite aux citoyens de participer à une campagne référendaire sous l'un ou l'autre des comités parapluies était contraire à la Charte. Pierre F. Côté avait alors recommandé le recours à la clause dérogatoire, mais il déchante dans son rapport, soulignant qu'une telle décision n'apporterait qu'une réponse partielle aux problèmes soulevés par la Cour suprême.

Pour Lucien Bouchard, aucune décision n'est prise. M. Chevrette a fait une présentation au caucus hier du rapport de M. Côté qui sera rendu public mardi. Le conseil national du PQ discutera aussi des propositions le 21 février. Le recours à la clause dérogatoire « est une option envisagée, mais c'est dans l'éventail, il faut voir s'il faut ou non aller jusque-là », a dit M. Bouchard.

Le Conseil des ministres est plutôt divisé sur cette question. M. Bouchard n'est guère enclin à recourir au nonobstant, à cause des conséquences politiques, tant au pays que sur la scène internationale. Serge Ménard, ministre de la Justice, y est aussi opposé comme la plupart des ministres du gouvernement. En revanche, Bernard Landry et Guy Chevrette sont eux carrément favorables à l'utilisation du nonobstant, qui soustrairait la loi référendaire de la portée de la Charte des droits pendant cinq ans.

Au lieu d'une tournée de consultation, Guy Chevrette parlait hier d'une « tournée de sensibilisation », des rencontres informelles avec des groupes en région. Ce n'est qu'ensuite qu'il y aura une consultation particulière à l'Assemblée nationale. M. Chevrette prévoit pouvoir déposer un projet de loi en avril.

La sécurité des élèves a un prix

Presse Canadienne,

Les coupes successives dans les budgets du transport scolaire risquent de mettre en péril la qualité des services offerts par l'industrie et la sécurité des écoliers, a déclaré, hier, le président de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) Bernard Dubé, en lançant la 10e campagne annuelle de sécurité. « Déjà, les premières compressions de 50 millions l'année dernière, et celles de 70 millions cette année, a-t-il expliqué, nous ont enlevé toute marge de manoeuvre. La seule solution qui va demeurer sera pour les bons transporteurs de devenir mauvais. « Ils vont être forcés de couper dans les salaires et d'économiser sur la facture de l'entretien, a-t-il dit. Il y a un prix à payer pour jouir d'un service de qualité offrant toutes les garanties de fiabilité et de sécurité. » Au Canada, les transporteurs québécois viennent au premier rang au chapitre de la fiabilité et de la sécurité. Transporter un élève au Québec coûte 600 $ par an contre 700 $ en Ontario.

Nettoyage de conduits de ventilation

Offre pour la maison au complet
Appelez maintenant!

139 $ maison au complet*

Inclus : conduit principal, nombre illimité de bouches.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8 H À 18 H

Montréal ..... (514) 339-5420
Sherbrooke ..... (819) 820-1417
Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007
Trois-Rivières ..... (819) 378-8480

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement.

la Baie services à domicile

© Copyright 1997 Compagnie de la Baie d'Hudson

la Baie services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT! ÉPARGNEZ JUSQU'À 40 %

NETTOYAGE DE MOQUETTES

29 $ 2 PIÈCES ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur. Prix après solde : 51 $

49 $ 4 PIÈCES ET UN VESTIBULE Prix après solde : 67 $

59 $ 5 PIÈCES ET UN VESTIBULE Prix après solde : 80 $

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.

20 % RAB. CANAPÉ ET FAUTEUIL Nettoyage : 55,20 $ Prix après solde : 69 $

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal ..... (514) 339-5420
Sherbrooke ..... (819) 820-1417
Trois-Rivières ..... (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution℠. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attenant. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossier non attenants. Les offres expirent le 7 février 1998.

Copyright 1998 Compagnie de la Baie d'Hudson

quand étudier rime avec liberté

L'alternative au campus : Télé-université

Vous optez pour un suivi individuel et personnalisé plutôt qu'une salle de cours comble et impersonnelle.

Vous étudiez à votre rythme, à l'heure et à l'endroit qui vous conviennent avec une documentation complète et variée.

Faites comme les 250 000 personnes qui la choisissent depuis 25 ans et qui s'inscrivent à la Télé-université...

Pour sa souplesse

- INSCRIPTION EN TOUT TEMPS
- CONDITIONS D'ADMISSION ADAPTÉES AUX ADULTES
- ENTENTES INTERUNIVERSTAIRES
- RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Pour son vaste choix

DIPLÔMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES
- Finance d'entreprise
- Formation à distance

BACCALAURÉATS
- Administration
- Communication

CERTIFICATS
- Administration
- Analyse des médias
- Assurance de personnes
- Assurance et intervention financière (général et Desjardins)
- Communication organisationnelle
- Crédit commercial (sur mesure)
- Études pluridisciplinaires
- Gestion des ressources humaines
- Gestion des services de santé et des services sociaux
- Gestion du travail de bureau
- Informatique appliquée à l'organisation
- Intégration des technologies informatiques en éducation
- Interuniversitaire de gestion de foresterie
- Pratiques rédactionnelles
- Relations industrielles
- Science et technologie
- Sciences de l'environnement
- Sciences sociales

PROGRAMMES COURTS
- Anglais fonctionnel
- Approfondissement de l'anglais
- Biologie de la santé
- Crédit commercial
- Développement de logiciels
- Développement économique local et communautaire
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Entrepreneuriat
- Espagnol
- Initiation à la gestion (sur mesure)
- Initiation au Québec contemporain
- Initiation en formation à distance
- Intégration des logiciels-outils dans l'enseignement
- Le langage et ses contextes
- Littérature populaire
- Perfectionnement en français écrit
- Planification successorale
- Psychologie sociale
- Soins infirmiers

rime avec liberté

Téléphonez-nous

Il est toujours temps de s'inscrire !

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE
Université du Québec Télé-université

25 ans LE SAVOIR SOUS TOUTES SES FORMES

1-888-843-4333 Demandez le poste 121
HTTP://WWW.TELUQ.UQUEBEC.CA
Du lundi au mercredi : 8 h 30 à 19 h
Du jeudi au vendredi : 8 h 30 à 17 h

Elizabeth Arden

Prime de 7 pièces

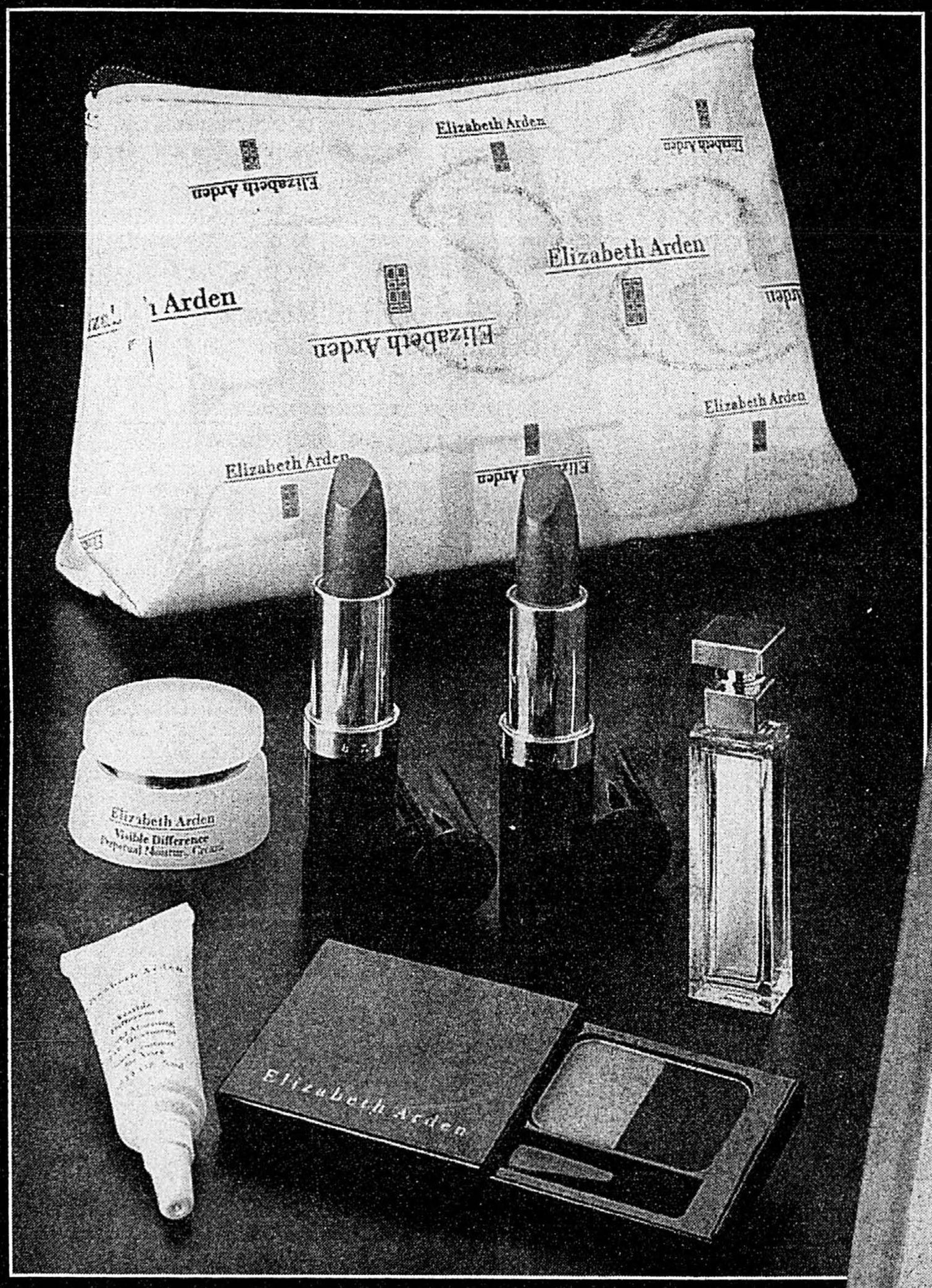

En exclusivité à la Baie

À l'achat de 28 $ ou plus de produits Elizabeth Arden, vous recevrez :

- crème *Visible Difference* à hydratation continue, 7 ml;
- soin contour des yeux *Good Morning Visible Difference*, 5 ml;
- duo de fards à paupières tons *Wheat* et *Teak;*
- rouge à lèvres *Exceptional*, ton *Pout;*
- rouge à lèvres *Lip Spa*, ton *Chocolate Kiss;*
- parfum *5th Avenue* en flacon réplique de 3,7 ml;
- le tout présenté dans une élégante trousse signée Elizabeth Arden.

Une prime par personne. Tant qu'il y en aura!
En vigueur jusqu'au 18 février 1998.

5th Avenue
Eau de parfum en atomiseur
de 30 ml, **42,50 $.**

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur